

12.1	La population scolaire et de l'enseignement supérieur dans les DOM	380
12.2	Le premier degré dans les DOM	382
12.3	Le second degré dans les DOM	384
12.4	Les flux d'élèves dans le second degré dans les DOM	386
12.5	Les spécialités de formation dans le second cycle professionnel dans les DOM	388
12.6	L'origine sociale des élèves du second degré dans les DOM	390
12.7	Les étudiants du supérieur dans les DOM-COM et en Nouvelle-Calédonie	392
12.8	Les étudiants des universités dans les DOM-COM et en Nouvelle-Calédonie	394
12.9	Les diplômés dans les DOM	396
12.10	La réussite au baccalauréat dans les DOM	398
12.11	Les enseignants du second degré public dans les DOM	400
12.12	Les personnels dans les DOM	402
12.13	La population scolaire et de l'enseignement supérieur dans les COM et en Nouvelle-Calédonie	404

Présentation

À la rentrée 2012, l'ensemble du secteur public et du secteur privé des DOM compte 623 200 élèves, étudiants et apprentis [1]. Les effectifs sont en légère diminution par rapport à la rentrée 2011 (- 2 200). La baisse des effectifs du premier degré (- 5 100) est pour partie compensée par la hausse des effectifs d'étudiants, tandis que les effectifs de collégiens et lycéens sont stables.

Dans le premier degré (313 100 écoliers), les effectifs diminuent dans les mêmes proportions dans le préélémentaire et dans l'élémentaire. La stabilité du nombre d'élèves du second degré (256 000 élèves) dans les établissements du ministère de l'éducation nationale masque des évolutions contraires : baisse importante du nombre de lycéens professionnels, augmentation des effectifs des autres composantes. Le recul des effectifs des lycées professionnels, entamé depuis plusieurs années, s'amplifie en 2012 (- 5,0 %). En effet, la mise en place de la réforme de la voie professionnelle s'achève à cette rentrée, mettant un terme à la coexistence de l'ancien cursus en quatre ans après la classe de troisième et du nouveau cursus en trois ans (baccalauréat professionnel en 3 ans).

Les effectifs de l'enseignement supérieur, 39 500 étudiants, sont en augmentation dans tous les types de formations, particulièrement dans les IUT et les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Dans les DOM, l'université forme deux étudiants sur trois et les classes supérieures des lycées en accueillent près d'un sur quatre, essentiellement en STS.

En 2012, seuls les départements de Mayotte et de Guyane échappent à la baisse des effectifs de l'enseignement scolaire (respectivement + 1,6 % et + 0,8 %) [2] [3]. La contribution de chacun des secteurs d'enseignement (public/privé) à la scolarisation des élèves est stable dans le temps (93 % pour le public), et varie peu d'une académie à l'autre (de 89 % pour le public en Guadeloupe à 97 % à Mayotte).

Définitions

Départements d'outre-mer (DOM)

Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte depuis le 31 mars 2011, date à laquelle cette collectivité d'outre-mer est devenue département.

Mayotte scolarise des élèves dans les premier et second degrés (y compris dans l'enseignement secondaire agricole et par voie d'apprentissage). Dans l'enseignement supérieur, Mayotte offre des places en STS, et depuis la rentrée 2012, en université avec l'ouverture d'un centre universitaire de recherche et de formation (CUFR) qui a accueilli 600 étudiants.

Population scolaire et de l'enseignement supérieur

Voir 1.2.

Premier degré, ASH

Enseignement relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés. Voir 3.1.

Second degré

Voir 4.1.

CPGE

Classes préparatoires aux grandes écoles.

STS

Sections de techniciens supérieurs.

IUT

Instituts universitaires de technologie.

IUFM

Institut de formation des maîtres. En 2008, l'IUFM de La Réunion a été rattaché à l'université de La Réunion et, depuis, ses effectifs sont comptabilisés avec ceux des universités. Il en est de même, en 2010, pour les IUFM de Martinique, Guadeloupe et Guyane, rattachés à l'université d'Antilles-Guyane.

 Sources : MEN-MESR DEPP et MESR-DGESIP-DGRI SIES
Voir les sources décrites pour chaque niveau dans les chapitres correspondants de la présente édition de *Repères et références statistiques*.

[1] Évolution des effectifs d'élèves, d'étudiants et d'apprentis dans les DOM (en milliers)

(DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

	1980	1990	2000	2005	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte	2012p	Évol (%) 2012/2011
Premier degré	272,0	248,5	271,0	269,3	269,7	268,6	265,1	318,2	313,1	-1,6
Préélémentaire	72,6	88,4	97,2	99,9	97,6	97,6	96,8	113,6	112,1	-1,3
Élémentaire (CP-CM2)	194,9	155,8	169,8	165,7	169,4	168,5	165,9	200,4	198,1	-1,2
ASH (1)	4,6	4,3	4,0	3,6	2,7	2,5	2,5	4,2	2,9	-30,2
Second degré éducation nationale	170,6	186,6	219,5	230,1	224,7	224,8	225,0	256,1	256,0	-0,1
Premier cycle	119,8	114,8	130	134,2	128,3	128,5	130,1	149,4	150,1	0,5
Second cycle professionnel	25,6	29,7	33,7	37,1	38,6	39,3	38,3	41,9	39,8	-5,0
Second cycle général et technologique	21,8	36,4	50,2	52,5	52,1	51,3	50,9	57,8	58,2	0,7
Enseignement adapté du second degré (Segpa)	3,5	5,7	5,7	6,3	5,7	5,6	5,7	7,0	7,9	11,9
Second degré agriculture	1,3	2,6	2,5	3,2	3,3	3,2	3,2	3,5	3,4	-4,6
Centres de formation des apprentis (2)	2,6	5,0	7,0	8,4	7,4	7,4	7,9	8,2	9,2	13,2
Scolarisation dans étab. de la Santé	1,5	1,4	1,6	1,3	1,3	1,6	1,7	1,7	1,959	12,5
Enseignement supérieur	6,3	15,0	32,3	36,7	38,2	36,8	37,2	37,7	39,5	4,8
Universités (hors IUT et ingénieurs) (3)	5,3	10,9	21,1	22,3	23,4	23,3	23,2	23,2	24,3	5,0
CPGE	0,0	0,0	0,7	1,1	1,3	1,3	1,3	1,3	1,5	13,0
STS	0,6	2,7	5,7	6,4	7,1	7,2	7,6	7,9	8,1	3,0
IUT	0,0	0,0	0,4	0,6	0,8	0,9	1,0	1,0	1,1	16,9
Écoles de commerce, gestion, compta. et vente	0,0	0,1	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	5,6
Écoles paramédicales et sociales (4)	0,0	0,7	1,2	2,6	3,0	2,9	2,9	3,1	3,1	ns
Autres étab. d'enseignement supérieur (5)	0,3	0,5	2,8	3,4	2,3	1,0	1,1	1,1	1,1	8,7
Total général	454,3	459,1	533,9	549,0	544,5	542,4	540,3	625,4	623,2	-0,4

(1) Avant 2012, les effectifs de l'ASH à Mayotte étaient surestimés (problème de classification).

(2) Y compris les effectifs de pré-apprentis en CFA. Données provisoires pour 2012.

(3) Y compris les effectifs des IUFM depuis leur rattachement à une université (2008 pour l'IUFM de La Réunion, 2010 pour les IUFM des Antilles-Guyane).

(4) Données provisoires pour 2012 (reconduction des données 2011).

(5) Y compris les effectifs des formations d'ingénieurs et des IUFM avant leur rattachement à une université [voir supra (3)].

[2] Effectifs du premier degré dans les DOM à la rentrée 2012

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion	Total
Public	49 723	40 813	38 864	49 743	110 302	289 445
Préélémentaire	17 554	14 526	14 751	16 391	40 544	103 766
Élémentaire	31 648	25 852	23 779	32 886	68 635	182 800
ASH	521	435	334	466	1 123	2 879
Privé	6 015	2 743	3 375	2 074	9 409	23 616
Préélémentaire	2 060	893	1 047	975	3 353	8 328
Élémentaire	3 936	1 850	2 328	1 091	6 056	15 261
ASH	19	-	-	8	-	27
Total premier degré	55 738	43 556	42 239	51 817	119 711	313 061
Évolution 2012/2011 (%)	-2,9	0,3	-2,9	-2,3	-0,9	-1,6
Part du public (%)	89,2	93,7	92,0	96,0	92,1	92,5

[3] Effectifs du second degré dans les DOM à la rentrée 2012

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion	Total
Public	44 705	30 104	35 483	33 522	93 212	237 026
Premier cycle	25 551	18 824	20 034	20 227	54 033	138 669
Segpa	1 217	1 151	1 036	2 001	2 337	7 742
Second cycle professionnel	6 751	5 288	6 060	3 897	15 195	37 191
Second cycle général et technologique	11 186	4 841	8 353	7 397	21 647	53 424
Privé	5 314	2 267	3 879	124	7 399	18 983
Premier cycle	3 073	1 393	2 134	-	4 834	11 434
Segpa	-	-	5	80	44	129
Second cycle professionnel	1 142	354	452	44	657	2 649
Second cycle général et technologique	1 099	520	1 288	-	1 864	4 771
Total second degré	50 019	32 371	39 362	33 646	100 611	256 009
Évolution 2012/2011 (%)	-1,9	1,5	-3,2	8,2	-0,8	-0,1
Part du public (%)	89,4	93,0	90,1	99,6	92,6	92,6

Présentation

En 2012, la population du premier degré dans les départements d'outre-mer (DOM) s'établit à 313 100 élèves, 23 600 dans le secteur privé et 289 500 dans le secteur public [1]. Le partage entre secteurs public et privé est sensiblement identique dans l'enseignement élémentaire et préélémentaire. La part de l'enseignement privé reste toujours nettement plus faible dans les DOM (7,5 %) qu'en France métropolitaine (13,6 %).

Entre 2011 et 2012, l'évolution des effectifs dans les écoles publiques et privées des DOM est encore orientée à la baisse (- 1,6 %). En 2012, hors Mayotte, les effectifs dans les enseignements préélémentaire et élémentaire publics diminuent respectivement de 2,3 % et 1,2 % alors que les effectifs du secteur privé augmentent légèrement dans ces niveaux d'enseignement.

Dans l'enseignement relevant de la scolarisation des enfants en situation de handicap, la tendance est globalement à la baisse (- 1,5 %).

Dans les écoles publiques des DOM, les retards à l'entrée à un niveau sont plus fréquents qu'au niveau national [2]. En CM2, 13,5 % des filles sont en retard contre 20,2 % des garçons et cet écart entre filles et garçons augmente avec le niveau : il varie de 0,7 point en CP à 5,9 points en CM1. On notera que, pour les filles comme pour les garçons, le retard scolaire se cumule au fil des niveaux.

Les taux de redoublement dans les écoles publiques des DOM sont supérieurs à ceux de France métropolitaine, notamment pour les niveaux CP et CE1 (écarts respectifs de 1,1 et 3,1 points) [3]. En Guyane, quel que soit le niveau, les taux de redoublement sont supérieurs à ceux des autres DOM.

Définitions

Population scolaire du premier degré

Elle se compose des élèves du préélémentaire, de l'élémentaire et de l'enseignement relevant de la scolarisation des enfants en situation de handicap. L'enseignement préélémentaire est donné dans les écoles maternelles ou les sections maternelles des écoles primaires, l'enseignement élémentaire en très grande partie dans les écoles élémentaires. L'enseignement dispensé par les écoles spécialisées est inclus dans ce dernier.

Enseignement relevant de la scolarisation des enfants en situation de handicap

Il comprend les effectifs scolarisés en classes d'inclusion scolaire (Clis). Ces classes accueillent des élèves présentant un handicap physique, sensoriel, ou mental, mais pouvant tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.

Cet enseignement peut être dispensé dans des écoles « ordinaires » ou des écoles spécialisées.

Âge

L'âge est le nombre d'années révolues au 31 décembre 2012 pour l'année scolaire 2012-2013 ; ainsi, les enfants âgés de 2 ans en 2012-2013 sont nés en 2010.

Âge théorique

C'est l'âge de l'élève qui, entré en CP à 6 ans, parcourt sa scolarité sans redoublement ni saut de classe : 10 ans en CM2. Un élève dans ce cas est dit « à l'heure ».

Taux de redoublement

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans un niveau qui restent scolarisés dans ce niveau l'année n. Le calcul est fait pour des élèves scolarisés en n-1 et en n dans une école publique.

Taux de retard

Pourcentage des élèves entrant dans un niveau donné qui ont un âge supérieur à l'âge théorique requis pour ce niveau. Par exemple, le taux de retard à l'entrée en CM2 est le pourcentage d'élèves entrant en CM2 âgés de 11 ans et plus.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

 Pour en savoir plus

- Notes d'Information, 12.24, 11.26, 11.09, 10.04, 08.01.

[1] Évolution des effectifs du premier degré par sexe

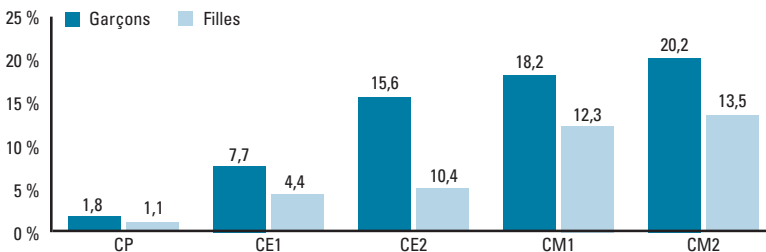
(DOM y compris Mayotte à partir de 2011)

		Public			Privé			Public + Privé		
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
2012	Préélémentaire	44 526	42 849	87 375	3 767	3 586	7 353	48 293	46 435	94 728
	Élémentaire (CP-CM2)	76 542	73 372	149 914	7 205	6 965	14 170	83 747	80 337	164 084
	ASH	1 623	790	2 413	13	6	19	1 636	796	2 432
	Total hors Mayotte	122 691	117 011	239 702	10 985	10 557	21 542	133 676	127 568	261 244
	Total y compris Mayotte (1)	nd	nd	289 445	nd	nd	23 616	nd	nd	313 061
2011	Préélémentaire	45 923	43 539	89 462	3 757	3 585	7 342	49 680	47 124	96 804
	Élémentaire (CP-CM2)	77 569	74 154	151 723	7 236	6 900	14 136	84 805	81 054	165 859
	ASH	1 583	800	2 383	63	32	95	1 646	832	2 478
	Total hors Mayotte	125 075	118 493	243 568	11 056	10 517	21 573	136 131	129 010	265 141
	Total y compris Mayotte (1)	nd	nd	294 163	nd	nd	23 990	nd	nd	318 153
2010	Préélémentaire	46 275	44 159	90 434	3 651	3 503	7 154	49 926	47 662	97 588
	Élémentaire (CP-CM2)	78 923	75 658	154 581	7 114	6 818	13 932	86 037	82 476	168 513
	ASH	1 591	850	2 441	12	10	22	1 603	860	2 463
	Total	126 789	120 667	247 456	10 777	10 331	21 108	137 566	130 998	268 564
2009	Préélémentaire	46 183	44 275	90 458	3 427	3 711	7 138	49 610	47 986	97 596
	Élémentaire (CP-CM2)	79 859	75 721	155 580	6 693	7 142	13 835	86 552	82 863	169 415
	ASH	1 787	831	2 618	44	39	83	1 831	870	2 701
	Total	127 829	120 827	248 656	10 164	10 892	21 056	137 993	131 719	269 712
2008	Préélémentaire	46 556	44 657	91 213	3 407	3 687	7 094	49 963	48 344	98 307
	Élémentaire (CP-CM2)	79 772	76 597	156 369	6 528	7 052	13 580	86 300	83 649	169 949
	ASH	1 678	805	2 483	110	88	198	1 788	893	2 681
	Total	128 006	122 059	250 065	10 045	10 827	20 872	138 051	132 886	270 937
2007	Préélémentaire	46 623	44 745	91 368	3 450	3 721	7 171	50 073	48 466	98 539
	Élémentaire (CP-CM2)	80 942	75 905	156 847	6 613	7 027	13 640	87 555	82 932	170 487
	ASH	1 606	959	2 565	11	8	19	1 617	967	2 584
	Total	129 171	121 609	250 780	10 074	10 756	20 830	139 245	132 365	271 610
2006	Préélémentaire	47 244	45 028	92 272	3 407	3 658	7 065	50 651	48 686	99 337
	Élémentaire (CP-CM2)	79 419	75 275	154 694	6 572	6 956	13 528	85 991	82 231	168 222
	ASH	2 047	1 142	3 189	123	100	223	2 170	1 242	3 412
	Total	128 710	121 445	250 155	10 102	10 714	20 816	138 812	132 159	270 971
2005	Préélémentaire	47 374	45 442	92 816	3 430	3 634	7 064	50 804	49 076	99 880
	Élémentaire (CP-CM2)	77 797	74 523	152 320	6 600	6 829	13 429	84 397	81 352	165 749
	ASH	2 113	1 288	3 401	174	49	223	2 287	1 337	3 624
	Total	127 284	121 253	248 537	10 204	10 512	20 716	137 488	131 765	269 253

(1) La répartition des élèves par âge et sexe n'est pas disponible pour Mayotte.

[2] Taux de retard à l'entrée à un niveau selon le sexe à la rentrée 2012 (%)

(DOM hors Mayotte, Public (1))



(1) Indicateur non disponible pour Mayotte et pour le secteur privé.

[3] Taux de redoublement par niveau à la rentrée 2012 (%)

(DOM hors Mayotte, Public (1))

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Guadeloupe	4,0	6,2	1,3	0,8	1,9
Guyane	6,0	10,2	1,9	1,5	3,1
Martinique	3,9	6,4	1,5	1,0	1,5
La Réunion	4,2	6,8	1,4	0,9	1,4
DOM	4,4	7,2	1,5	1,0	1,8
France métropolitaine	3,4	4,1	1,6	1,1	1,3

(1) Indicateur non disponible pour le secteur privé et pour Mayotte.

Présentation

À la rentrée 2012, les DOM scolarisent 256 100 élèves dans le second degré, un effectif stable par rapport à la rentrée 2011. Le secteur privé est peu implanté dans les DOM : il concerne 7,4 % des élèves du second degré.

150 100 élèves sont inscrits en premier cycle (hors Segpa), qui enregistre ainsi une légère hausse de ses effectifs [1].

Les sections d'enseignement général et professionnel adapté scolarisent 7 900 élèves à la rentrée 2012 ce qui représente 5,0 % de l'ensemble des élèves du premier cycle du second degré, soit près du double de la part de cet enseignement constatée sur l'ensemble du territoire [2]. Les deux tiers sont des garçons.

Le second cycle général et technologique accueille 58 200 élèves : les séries générales accueillent un peu moins des deux tiers des élèves de première ou de terminale [3]. Comme en France métropolitaine, la série S est la série la plus fréquente parmi les élèves de terminale. Les filles sont majoritaires dans l'ensemble du second cycle général et technologique. Comme en France métropolitaine, elles se retrouvent massivement en série littéraire ou dans le domaine de la santé et du social (ST2S). Globalement, les séries à caractère scientifique sont à dominante masculine mais il existe une grande disparité entre les séries S, ST12D et STL avec respectivement 50,3 %, 88,4 % et 36,0 % de garçons.

Avec 39 800 élèves, les effectifs du second cycle professionnel ont un poids plus important dans les DOM qu'en France métropolitaine : 40,6 % des élèves du second cycle contre 30,7 % [4]. Les formations en CAP regroupent près de trois élèves de l'enseignement professionnel sur dix, contre moins de deux sur dix sur l'ensemble du territoire. La part des garçons dans le second cycle professionnel est plus importante que celle des filles, notamment dans les préparations au CAP.

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea). Depuis la rentrée 2011, les DOM intègrent Mayotte.

Dima

Dispositif d'initiation aux métiers en alternance mis en place à la rentrée 2008.

Ulis

Unités localisées pour l'inclusion scolaire qui remplacent les unités pédagogiques d'intégration (Upi) depuis la rentrée 2010.

Premières et terminales générales et technologiques

Les classes de première et terminale préparant au baccalauréat comportent :

- *des séries générales* :

-S : Scientifique ;

-L : Littéraire ;

-ES : Économique et sociale.

- *des séries technologiques* :

-ST12D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable en remplacement de la série STI ;

-STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliquées (anciennement STI spécialité arts appliqués) ;

-STG : Sciences et technologies de la gestion série maintenue en classe de terminale, et rénovée en classe de première à la rentrée 2012, avec la création de la série STMG ;

-STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion ;

-STL : Sciences et technologies de laboratoire ;

-ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social ;

-STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, série préparée dans les lycées agricoles ;

-TMD : Techniques de la musique et de la danse ;

-Hôtellerie.

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle.

BMA

Brevet des métiers d'art.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Les effectifs du premier cycle du second degré dans les DOM à la rentrée 2012

(DOM y compris Mayotte, hors Segpa)

	Public			Privé			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	Part des filles (%)
Sixième	18 076	17 846	35 922	1 468	1 508	2 976	38 898	49,8
Cinquième	17 314	17 609	34 923	1 444	1 538	2 982	37 905	50,5
Quatrième	16 638	16 737	33 375	1 323	1 458	2 781	36 156	50,3
Troisième	15 875	16 542	32 417	1 269	1 402	2 671	35 088	51,1
Ulis	1 014	559	1 573	8	2	10	1 583	35,4
Dima	301	158	459	9	5	14	473	34,5
Total	69 218	69 451	138 669	5 521	5 913	11 434	150 103	50,2

[2] Les effectifs de Segpa dans les DOM à la rentrée 2012

(DOM y compris Mayotte)

	Public			Privé			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	Part des filles (%)
Sixième	1 283	620	1 903	33	11	44	1 947	32,4
Cinquième	1 428	704	2 132	16	11	27	2 159	33,1
Quatrième	1 291	616	1 907	18	13	31	1 938	32,5
Troisième	1 223	577	1 800	17	10	27	1 827	32,1
Total	5 225	2 517	7 742	84	45	129	7 871	32,5

[3] Les effectifs du second cycle général et technologique du second degré dans les DOM à la rentrée 2012

(DOM y compris Mayotte)

	Public			Privé			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	Part des filles (%)
Seconde	8 204	11 513	19 717	738	902	1 640	21 357	58,1
Première	6 886	9 572	16 458	646	852	1 498	17 956	58,1
S	2 443	2 447	4 890	301	322	623	5 513	50,2
L	447	1 855	2 302	32	126	158	2 460	80,5
ES	1 192	1 932	3 124	123	199	322	3 446	61,8
STG	1 523	2 093	3 616	161	163	324	3 940	57,3
STI2D	1 008	155	1 163	18	-	18	1 181	13,1
ST2S	86	814	900	11	42	53	953	89,8
Autres (1)	187	276	463	-	-	-	463	59,6
Terminale	7 059	10 190	17 249	680	953	1 633	18 882	59,0
S	2 498	2 389	4 887	292	314	606	5 493	49,2
L	485	1 941	2 426	44	119	163	2 589	79,6
ES	1 165	2 073	3 238	158	243	401	3 639	63,6
STG	1 700	2 577	4 277	164	219	383	4 660	60,0
STI2D	980	108	1 088	13	2	15	1 103	10,0
ST2S	105	863	968	9	56	65	1 033	89,0
Autres (1)	126	239	365	-	-	-	365	65,5
Total	22 149	31 275	53 424	2 064	2 707	4 771	58 195	58,4

(1) Autres : séries des baccalauréats technologiques STD2A, STL, TMD et Hôtellerie.

[4] Les effectifs du second cycle professionnel du second degré dans les DOM à la rentrée 2012

(DOM y compris Mayotte)

		Public			Privé			Public + Privé	
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	Part des filles (%)
CAP 2 ans (1)	Total	6 725	4 192	10 917	354	284	638	11 555	38,7
	1 ^{re} année	3 777	2 214	5 991	210	152	362	6 353	37,2
	2 ^e année	2 948	1 978	4 926	144	132	276	5 202	40,6
Bac pro/BMA (2)	Total	14 631	11 283	25 914	1 022	975	1 997	27 911	43,9
	Seconde professionnelle	5 184	4 070	9 254	313	352	665	9 919	44,6
	Première professionnelle	4 859	3 978	8 837	346	363	709	9 546	45,5
	Terminale professionnelle	4 588	3 235	7 823	363	260	623	8 446	41,4
Autres formations de niveaux IV et V	Total	123	237	360	14	-	14	374	83,3
Total		21 479	15 712	37 191	1 390	1 259	2 649	39 840	42,6

(1) Sont inclus les 52 élèves préparant un CAP en 1 an.

(2) Sont inclus les 18 élèves préparant un BMA en 2 ans.

Présentation

Après une légère remontée en 2006, les taux de redoublement dans le premier cycle reprennent la tendance à la baisse globalement observée depuis le début des années deux mille pour les trois premiers niveaux du collège. Ils sont désormais de 3,2 % en sixième, 1,5 % en cinquième, 2,7 % en quatrième mais en légère augmentation à 2,9 % pour la classe de troisième [1]. La baisse du taux de redoublement a été la plus forte en sixième. Parmi les élèves inscrits en troisième à la rentrée 2011, 54,0 % se sont orientés en second cycle général et technologique à la rentrée 2012, 35,4 % en second cycle professionnel et 2,9 % ont redoublé. Les poursuites d'études en lycée sont en léger recul, par rapport à la rentrée 2011.

En second cycle général et technologique, le redoublement est également moins fréquent que par le passé [2]. Toutefois, les redoublements des élèves en terminale générale et technologique évoluent en fonction des résultats au baccalauréat. Depuis la rentrée 2008, les passages dans la classe supérieure continuent de progresser. Ainsi, en fin de seconde, les élèves sont moins nombreux à se réorienter vers un second cycle professionnel : soit 4,3 % en 2012 contre 7,4 % en 2008. Enfin, moins de 5 % des élèves de seconde et de première sortent du champ des établissements de l'éducation nationale.

Quelques années après la réforme de la voie professionnelle, les taux de redoublement dans le second cycle professionnel restent globalement faibles, même si ceux des années diplômantes demeurent légèrement supérieurs à ceux des années intermédiaires [3].

Après une seconde professionnelle, un peu plus de 83 % des élèves passent en première professionnelle et 86,4 % des élèves de ce niveau arrivent en terminale à la rentrée 2012.

En fin de seconde année de CAP, 16,6 % des élèves se dirigent vers la préparation d'un baccalauréat professionnel en trois ans en 2012.

Les sorties des formations dispensées par le MEN sont fréquentes. Elles concernent environ un élève de CAP sur cinq et un peu plus d'un élève de seconde ou de première professionnelle sur dix. Ces sorties incluent des arrêts d'études, des passages en apprentissage et dans les systèmes de formation relevant d'autres ministères.

Les dernières orientations post-BEP sont atypiques car liées aux spécificités des spécialités encore ouvertes en terminale BEP à la rentrée 2011 (essentiellement, « Carrières sanitaires et sociales », « Restauration-hôtellerie » qui conduisent davantage vers le baccalauréat technologique).

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea). Depuis la rentrée 2011, les DOM intègrent Mayotte.

Seconde BEP

Première année de BEP en 2 ans.

Terminale BEP

Seconde année de BEP en 2 ans.

Bac pro en 3 ans

Baccalauréat professionnel en 3 ans préparé à l'issue de la classe de troisième.

Seconde professionnelle

Première année du baccalauréat professionnel en 3 ans.

Première professionnelle

Seconde année du baccalauréat professionnel en 3 ans.

Terminale professionnelle

Troisième année du baccalauréat professionnel en 3 ans.

Taux de redoublement

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe qui restent dans la même classe l'année n.

Taux de passage

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe qui passent dans une classe supérieure l'année n.

Taux de sorties

Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe, qui ne se réinscrivent pas l'année n dans une classe du second degré dépendant du ministère de l'éducation nationale. Les sorties incluent les élèves qui poursuivent dans l'enseignement supérieur ou qui s'inscrivent dans un établissement du second degré relevant d'autres ministères, et notamment du ministère en charge de l'agriculture ; ceux qui s'orientent vers une formation en alternance (apprentissage) s'ils ont 16 ans ou qui s'inscrivent dans une classe préparatoire à l'apprentissage dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ; enfin, ceux qui ne poursuivent pas d'études.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Les taux de redoublement et de passage en premier cycle dans les DOM (%)

(DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

		2003	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte	2012
Redoublements	Sixième	11,2	10,5	11,3	10,5	9,2	5,6	4,8	3,9	3,5	3,2
	Cinquième	5,2	4,4	4,2	3,9	3,3	3,3	2,4	2,0	1,8	1,5
	Quatrième	7,3	6,3	6,8	5,9	5,2	5,0	3,8	3,2	2,9	2,7
	Troisième	5,6	5,5	5,7	5,5	4,7	3,9	2,7	2,4	2,7	2,9
Passages	Sixième - cinquième	88,6	89,3	89,2	88,7	90,4	92,8	93,6	94,5	94,9	95,1
	Cinquième - quatrième	93,4	94,7	94,9	94,5	94,9	95,0	96,2	96,5	96,8	97,2
	Quatrième - troisième	89,9	91,5	91,3	91,7	92,9	91,9	92,2	93,7	94,2	94,4
	Troisième - seconde GT	49,8	50,1	49,7	50,6	49,9	51,7	53,2	54,4	54,2	54,0
	Troisième - second cycle pro	35,8	36,0	35,9	35,6	36,2	35,9	37,1	36,6	35,7	35,4

[2] Les taux de redoublement, passage et sortie en second cycle général et technologique dans les DOM (%)

(DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

		2003	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte	2012
Redoublements	Seconde	14,8	15,3	14,8	14,6	13,3	12,8	11,5	9,5	9,8	8,5
	Première	8,4	7,7	8,0	7,6	7,3	6,7	6,8	4,9	4,7	4,6
	Terminale	12,7	15,4	13,6	11,9	11,8	10,2	10,9	11,6	13,1	12,4
Passages	2 ^{ème} vers 2 ^{ème} cycle pro	6,9	6,6	7,2	7,1	7,4	5,8	5,9	4,8	4,6	4,3
	2 ^{ème} vers 1 ^{ère}	75,3	75,3	75,2	75,0	76,3	77,2	79,0	81,8	81,2	82,4
	1 ^{ère} vers terminale	88,0	88,0	88,1	88,8	89,1	88,6	89,6	91,3	91,6	91,8
Sorties	Seconde	2,9	2,8	2,8	3,2	3,0	4,2	3,6	3,8	4,5	4,8
	Première	3,1	3,8	3,4	3,1	3,2	4,2	3,1	3,3	3,2	3,3
	Terminale	87,0	84,4	86,1	87,7	87,9	89,5	88,8	88,1	86,5	87,1

[3] Les taux de redoublement, de passage et de sortie en second cycle professionnel dans les DOM (%) (1)

(DOM hors Mayotte avant 2011, Public + Privé)

		2003	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte	2012
CAP 2 ans 1^{ère} année	Redoublement	3,9	4,4	5,6	3,2	3,9	3,6	3,6	2,6	2,4	2,5
	Passage en 2 ^{ème} année	72,7	71,0	74,3	75,8	76,3	73,7	75,2	75,9	78,0	76,6
	Autres orientations	5,5	1,8	1,5	2,3	1,6	1,3	1,7	1,4	1,3	0,9
	Sorties	18,0	22,8	18,6	18,7	18,2	21,4	19,5	20,1	18,3	20,1
CAP 2 ans 2^{ème} année	Redoublement	4,4	5,3	4,8	5,3	4,9	4,1	3,2	3,6	3,2	3,5
	Passage en BEP	17,5	14,5	14,1	14,3	11,4	3,6	ns	ns	ns	0,0
	Passage en bac pro	3,7	5,7	6,0	5,5	10,3	17,0	21,0	19,0	16,7	16,6
	Autres orientations	4,5	4,2	4,6	4,6	5,7	5,9	4,6	5,0	4,5	3,4
	Sorties	69,9	70,3	70,6	70,2	67,8	69,4	71,0	72,4	75,4	76,5
BEP en 2 ans Seconde	Redoublement	3,6	4,6	3,8	3,5	2,3	ns	ns	0,0	0,0	0,0
	Passage en terminale BEP	85,7	84,3	84,5	84,3	83,8	81,3	92,3	92,5	92,9	0,0
	Autres orientations	0,6	1,2	1,1	1,3	2,1	4,9	2,7	3,1	2,9	0,0
	Sorties	10,1	10,0	10,6	10,9	11,9	13,6	4,0	4,4	4,2	0,0
BEP en 2 ans Terminale	Redoublement	7,0	8,2	9,1	8,7	8,1	4,7	0,3	4,3	4,1	0,0
	Passage en bac pro	38,6	38,4	39,5	39,2	41,4	46,0	45,8	18,6	19,5	26,3
	Passage en 2 ^{ème} cycle GT	11,2	10,2	9,8	8,2	8,0	8,0	7,9	25,2	23,1	17,3
	Autres orientations	2,6	2,5	2,2	2,5	2,0	1,5	1,8	6,3	5,7	8,4
	Sorties	40,6	40,7	39,4	41,3	40,5	39,8	44,1	45,7	47,7	48,0
Bac pro/BMA 2 ans Première	Redoublement	1,9	1,6	2,3	2,3	2,8	ns	ns	ns	ns	ns
	Passage en bac pro/BMA : terminale	85,6	85,4	86,1	85,3	85,5	85,8	80,0	ns	ns	ns
	Autres orientations et sorties	12,5	12,9	11,6	12,4	11,7	14,2	20,0	ns	ns	ns
Bac pro/BMA 2 ans Terminale	Redoublement	5,1	6,2	4,9	5,2	4,2	2,2	ns	ns	ns	ns
	Autres orientations	2,5	2,1	2,2	1,4	1,7	2,1	3,7	ns	ns	ns
	Sorties	92,4	91,8	92,9	93,4	94,1	95,7	96,3	ns	ns	ns
Bac pro en 3 ans Seconde pro	Redoublement						3,6	3,3	3,3	3,1	2,2
	Passage en 1 ^{ère} pro						83,2	80,0	81,8	82,5	83,4
	Autres orientations						2,3	3,0	2,5	2,4	2,8
	Sorties						10,9	13,7	12,3	12,0	11,6
Bac pro en 3 ans Première pro	Redoublement							1,9	1,2	1,2	1,3
	Passage en terminale pro							86,1	86,8	87,4	86,4
	Autres orientations							0,3	0,5	0,4	0,8
	Sorties							11,7	11,5	11,0	11,5
Bac pro en 3 ans Terminale pro	Redoublement								3,6	3,7	5,1
	Autres orientations								1,4	1,3	1,7
	Sorties								95,0	95,0	93,2

ns : non significatif.

(1) Avec la suppression progressive entre 2008 et 2012 des BEP et bacs pro en 2 ans, certaines évolutions doivent être interprétées avec précaution.

Présentation

À la rentrée 2012, les lycées professionnels des DOM préparent 11 550 élèves à un CAP. En CAP, les élèves sont plus nombreux dans les spécialités de la production (56,0 %) que dans celles des services [1]. Mais alors qu'un seul groupe se distingue dans le secteur des services avec 18,2 % des élèves (« Commerce, vente »), les effectifs des groupes des spécialités de la production sont moins concentrés. Six groupes représentent chacun 5 à 10 % des élèves : « Agroalimentaire, alimentation, cuisine », « Bâtiment : finitions », « Travail du bois », « Moteurs et mécanique auto », « Structures métalliques » et « Électricité, électronique ».

Les filles se forment beaucoup plus fréquemment que les garçons dans les métiers du secteur des services où elles représentent 66,3 % des effectifs en CAP. Elles sont très peu présentes dans les spécialités de la production (17,1 %), exception faite de la spécialité « Habillement » dans laquelle elles sont largement majoritaires (91,0 %). Dans les cinq DOM, 27 900 élèves préparent un baccalauréat professionnel ou un BMA à la rentrée 2012. 55,4 % de ces élèves sont inscrits dans une spécialité des services, contre 44,0 % de ceux qui préparent un CAP. La part du secteur privé est plus forte en baccalauréat professionnel (7,2 %) qu'en CAP (5,5 %). Les groupes de spécialités prépondérants en baccalauréat professionnel sont « Commerce, vente » regroupant 16,9 % des élèves, suivis de « Électricité, électronique » avec 13,4 % des élèves. Viennent ensuite trois groupes rassemblant chacun 8 % des élèves : « Comptabilité, gestion », « Secrétariat, bureautique » et « Spécialités plurivalentes des services ».

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea). Depuis la rentrée 2011, les DOM intègrent Mayotte.

Les spécialités de formation

Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la Nomenclature des spécialités de formation (NSF) précisée par le décret interministériel n° 94-522 du 21 Juin 1994. Cette nomenclature remplace depuis la rentrée 1995 celle en « 47 Groupes » du ministère en charge de l'éducation nationale et a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités de la production et des services fait référence à l'agrégat le plus haut.

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle.

Bac pro

Baccalauréat professionnel.

BMA

Brevet des métiers d'art.

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Répartition des élèves préparant un CAP, un bac pro ou un BMA selon la spécialité de formation à la rentrée 2012

(DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Groupes de spécialités de formation	CAP				Bac pro et BMA			
	Effectifs	Part du total (%)	Part du privé (%)	Part des filles (%)	Effectifs	Part du total (%)	Part du privé (%)	Part des filles (%)
200 Technologies industrielles fondamentales	-	-	-	-	59	0,2	€	16,9
201 Technologie de commandes des transformations industrielles	26	0,2	€	11,5	36	0,1	€	11,1
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts ...	45	0,4	€	8,9	-	-	-	-
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	41	0,4	€	53,7	167	0,6	€	47,9
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	938	8,1	7,0	44,9	479	1,7	€	34,9
223 Métallurgie	82	0,7	€	65,9	-	-	-	-
225 Plasturgie, matériaux composites	18	0,2	100,0	€	-	-	-	-
227 Énergie, génie climatique	107	0,9	€	1,9	389	1,4	€	1,8
230 Spécialités pluritechnologique, génie civil, construction, bois	312	2,7	15,7	1,3	873	3,1	5,4	22,2
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	130	1,1	€	€	417	1,5	€	11,5
232 Bâtiment : construction et couverture	280	2,4	€	1,4	515	1,8	€	1,6
233 Bâtiment : finitions	1 098	9,5	4,7	3,9	749	2,7	€	9,3
234 Travail du bois et de l'ameublement	800	6,9	0,4	3,5	884	3,2	€	4,3
240 Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	5	€	€	100,0	-	-	-	-
241 Textile	24	0,2	€	79,2	-	-	-	-
242 Habillement	499	4,3	€	91,0	384	1,4	€	90,9
250 Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	-	-	-	-	1 103	4,0	12,3	3,2
251 Mécanique générale et de précision, usinage	-	-	-	-	112	0,4	€	1,8
252 Moteurs et mécanique auto	849	7,3	7,4	0,9	1 614	5,8	4,3	2,0
253 Mécanique aéronautique et spatiale	-	-	-	-	90	0,3	21,1	1,1
254 Structures métalliques	632	5,5	2,7	3,0	842	3,0	1,7	3,2
255 Électricité, électronique	588	5,1	3,2	2,9	3 747	13,4	6,5	2,3
Total spécialités de la production	6 474	56,0	4,4	17,1	12 460	44,6	4,3	9,3
300 Spécialités plurivalentes des services	-	-	-	-	2 317	8,3	11,4	76,7
311 Transport, manutention, magasinage	88	0,8	€	12,5	433	1,6	€	19,9
312 Commerce, vente	2 108	18,2	5,1	58,8	4 712	16,9	12,3	65,7
314 Comptabilité, gestion	-	-	-	-	2 276	8,2	11,7	58,6
321 Journalisme et communication	8	0,1	€	37,5	47	0,2	€	27,7
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	68	0,6	€	27,9	56	0,2	€	28,6
323 Tech. de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	-	-	-	-	114	0,4	€	32,5
324 Secrétariat, bureautique	-	-	-	-	2 345	8,4	8,4	94,5
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	-	-	-	-	1 958	7,0	5,3	92,5
331 Santé	-	-	-	-	43	0,2	€	46,5
332 Travail social	876	7,6	9,2	97,3	-	-	-	-
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	877	7,6	4,9	79,1	526	1,9	10,8	54,8
336 Coiffure, esthétique, autres services aux personnes	354	3,1	16,1	86,4	163	0,6	€	100,0
340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	71	0,6	€	50,7	-	-	-	-
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	374	3,2	8,0	42,5	350	1,3	€	59,7
344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	257	2,2	12,5	19,1	111	0,4	€	26,1
Total spécialités des services	5 081	44,0	6,9	66,3	15 451	55,4	9,5	71,8
Ensemble	11 555	100,0	5,5	38,7	27 911	100,0	7,2	43,9

Lecture - 44,0 % des élèves de CAP dans les DOM se forment dans les spécialités des services. 6,9 % des élèves de CAP dans une spécialité des services sont inscrits dans un établissement privé. Les filles représentent 66,3 % des élèves formés dans ces spécialités.

Présentation

Dans les départements d'outre-mer, l'origine sociale des élèves est très différente de celle observée en France métropolitaine [1]. Plus d'un élève sur trois est issu d'une famille dont le responsable est inactif (6,6 % en France métropolitaine). D'autre part, les enfants d'employés sont sensiblement plus représentés que les enfants d'ouvriers (respectivement 18,0 % et 16,4 %). En revanche, en France métropolitaine, le poids des enfants d'ouvriers est très supérieur à celui des enfants d'employés (respectivement 26,3 % et 16,9 %). Enfin, les professions libérales et intermédiaires, enseignants exceptés, sont nettement sous-représentées.

Comme en France métropolitaine, la part des élèves issus de familles d'enseignants est proportionnellement plus élevée dans le second cycle général et technologique. Il en va de même pour celle des enfants de parents exerçant une profession libérale ou d'encadrement. Comme en France métropolitaine, les enfants d'ouvriers et d'inactifs sont proportionnellement plus nombreux dans les formations professionnelles.

Alors que, dans le premier cycle général, un élève sur trois est enfant d'inactif (35,5 %), cette proportion s'élève à près de deux élèves sur trois dans l'enseignement adapté (64,0 %).

Les élèves de première et terminale générales sont au moins deux fois plus souvent issus de familles socialement favorisées (professions libérales ou cadres) que ceux des classes de première et terminale technologiques (13,4 % et 5,3 % respectivement). Les formations technologiques rassemblent elles-mêmes des élèves provenant deux fois plus souvent de ces classes sociales que les élèves préparant le baccalauréat professionnel (2,7 %).

Les établissements privés scolarisent davantage d'élèves appartenant aux catégories sociales favorisées [2]. La structure sociale des établissements privés est nettement tirée vers le haut et se démarque de celle des établissements publics pour toutes les catégories, excepté pour la catégorie sociale « moyenne ». Cependant, compte tenu de la faiblesse des effectifs des établissements privés, il convient de rester prudent sur ces observations.

Définitions

Champ

Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère de l'éducation nationale (y compris Erea). Depuis la rentrée 2011, les DOM intègrent Mayotte.

L'origine sociale de l'élève fait référence à la PCS

(Professions et catégories socioprofessionnelles) de la personne qui en est responsable.

- Agriculteur : agriculteur exploitant.
- Artisan-commerçant : artisan, commerçant et assimilé, chef d'entreprise de dix salariés ou plus.
- Profession libérale, cadre : profession libérale, cadre de la fonction publique, professeur et assimilé, professions de l'information, des arts et du spectacle, cadre administratif et commercial d'entreprise, ingénieur et cadre technique d'entreprise.
- Profession intermédiaire : instituteur et assimilé, professeur des écoles, profession intermédiaire de la santé et du travail social, de la fonction publique, commerciale des entreprises, clergé, technicien, contremaître et agent de maîtrise.
- Employé : employé civil, agent de service de la fonction publique, policier et militaire, employé administratif d'entreprise, employé de commerce, personnel de services directs aux particuliers.
- Ouvrier : ouvrier qualifié, non qualifié, agricole.
- Retraité : catégorie à part. Les retraités ne sont pas classés dans leur ancienne profession.
- Inactif : chômeur n'ayant jamais travaillé, personne sans activité professionnelle. Les chômeurs ayant déjà travaillé sont regroupés avec les actifs selon leur ancienne occupation.

Regroupements des professions et catégories socioprofessionnelles en quatre postes.

- Favorisée A : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles.
- Favorisée B : professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), retraités cadres et des professions intermédiaires.
- Moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés.
- Défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

 Sources : MEN-MESR DEPP

Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Élèves du second degré dans les DOM selon l'origine sociale à la rentrée 2012 (%)

(DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Agriculteurs	Artisans, commerçants	Prof. libérales, cadres (1)	Professions intermédiaires (2)	Enseignants (3)
Premier cycle général (6 ^e à 3 ^e)	1,6	8,8	6,9	7,9	3,7
Ulis, Dima, dispositifs relais	1,2	4,5	1,5	4,0	0,6
Segpa	1,3	4,6	1,0	2,7	0,4
Total premier cycle (y compris Segpa)	1,6	8,6	6,5	7,6	3,6
Seconde générale et technologique	1,9	10,7	10,0	10,3	5,4
Première et terminale générales	1,7	11,0	13,4	11,8	7,8
Première et terminale technologiques	1,9	8,5	5,3	9,7	2,3
Total second cycle général et techno	1,8	10,3	10,3	10,8	5,6
CAP	1,4	5,2	1,5	3,3	0,5
Bac pro, BMA	1,8	7,4	2,7	5,8	1,0
Autres niveaux IV et V	1,5	7,9	1,2	7,9	0,0
Total second cycle professionnel	1,7	6,8	2,3	5,1	0,8
Ensemble	1,6	8,7	6,8	7,9	3,6
France métropolitaine	1,9	10,7	19,0	13,3	3,3

suite	Employés	Ouvriers	Retraités	Inactifs	Total	Effectifs
Premier cycle général (6 ^e à 3 ^e)	17,9	16,6	1,2	35,5	100,0	148 047
Ulis, Dima, dispositifs relais	10,0	15,3	1,0	61,8	100,0	2 056
Segpa	10,4	14,7	0,9	64,0	100,0	7 871
Total premier cycle (y compris Segpa)	17,4	16,5	1,1	37,1	100,0	157 974
Seconde générale et technologique	20,1	15,7	1,9	24,0	100,0	21 357
Première et terminale générales	20,7	12,3	2,4	18,9	100,0	23 140
Première et terminale technologiques	19,9	18,0	2,2	32,2	100,0	13 698
Total second cycle général et techno	20,3	14,9	2,2	23,9	100,0	58 195
CAP	13,5	17,2	1,3	56,1	100,0	11 555
Bac pro, BMA	18,6	19,3	1,5	41,9	100,0	27 911
Autres niveaux IV et V	16,1	13,6	2,4	49,4	100,0	374
Total second cycle professionnel	17,1	18,7	1,4	46,0	100,0	39 840
Ensemble	18,0	16,4	1,4	35,5	100,0	256 009
France métropolitaine	16,9	26,3	1,9	6,6	100,0	5 165 978

(1) Non compris professeurs.

(2) Non compris instituteurs et professeurs des écoles.

(3) Enseignants : professeurs, instituteurs et professeurs des écoles.

[2] Élèves du second degré dans les DOM selon l'origine sociale regroupée à la rentrée 2012 (%) (1)

(DOM y compris Mayotte)

Formations	Public					Privé				
	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défavo-risée	Total	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défavo-risée	Total
Premier cycle général (6 ^e à 3 ^e)	10,0	7,6	26,2	56,2	100,0	36,9	15,7	35,4	12,0	100,0
Ulis, Dima, dispositifs relais	2,6	4,1	15,2	78,1	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Segpa	1,8	2,7	16,0	79,6	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total premier cycle (y compris Segpa)	9,5	7,3	25,6	57,6	100,0	36,7	15,7	35,3	12,3	100,0
Seconde générale et technologique	15,5	10,4	30,8	43,3	100,0	41,1	17,7	31,9	9,3	100,0
Première et terminale générales	21,3	12,5	31,2	35,0	100,0	44,9	15,7	31,0	8,4	100,0
Première et terminale technologiques	7,9	9,6	28,9	53,5	100,0	20,9	18,5	39,2	21,4	100,0
Total second cycle général et techno	15,9	11,0	30,5	42,5	100,0	39,3	16,9	32,7	11,0	100,0
CAP	2,2	3,4	19,4	74,9	100,0	5,9	4,3	29,2	60,6	100,0
Bac pro, BMA	4,0	5,9	26,3	63,8	100,0	9,0	7,7	40,0	43,3	100,0
Autres niveaux IV et V	2,5	7,5	25,2	64,8	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total second cycle professionnel	3,4	5,2	24,3	67,1	100,0	8,3	7,1	37,7	46,8	100,0
Ensemble	10,0	7,8	26,5	55,6	100,0	33,5	14,8	35,0	16,7	100,0

(1) Voir les regroupements dans la rubrique « Définitions ».

Présentation

En 2012, le nombre d'étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur des départements d'outre-mer (DOM) augmente de 4,8 % : il s'établit à 39 500 [1]. Cette hausse est partiellement due à la prise en compte du centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) de Mayotte, créé à la rentrée 2012, et qui accueille 600 étudiants.

L'université, qui accueille 64,8 % des effectifs dans les DOM, voit donc ses effectifs augmenter de 5,5 % entre 2011 et 2012. Les effectifs des IUT poursuivent leur forte progression entamée en 2004 (+ 16,9 % en 2012, après + 4,2 % en 2011 et + 9,1 % en 2010). En STS, le nombre d'étudiants augmente de 3,0 %. Les effectifs augmentent fortement en CPGE (+ 13,0 %).

Après une croissance quasi continue depuis la fin des années quatre-vingt-dix, la part des femmes parmi les étudiants dans les DOM a diminué entre 2009 et 2010 pour se stabiliser à 62,7 % en 2011. Entre 2011 et 2012, la part des femmes diminue de 0,4 point (62,3 %). Elle reste cependant supérieure de 6,9 points à celle de la France métropolitaine.

Dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie, le nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur augmente de 4,8 % en 2012 pour s'établir à 8 200 [2]. L'université accueille 68,0 % des effectifs de l'enseignement supérieur. Cette part est stable par rapport aux années précédentes. Le nombre d'inscrits augmente dans toutes les formations. La part des étudiantes reste élevée : 63,2 % des étudiants, soit 7,8 points de plus qu'en France métropolitaine.

Définitions

DOM, COM

Le 31 mars 2011, Mayotte a changé de statut, passant de collectivité d'outre-mer (COM) à département d'outre-mer (DOM). Depuis la rentrée 2011, les effectifs de Mayotte sont donc comptabilisés avec ceux des DOM.

Localisation des établissements

À partir de 2005-2006, la localisation des établissements par académie a été homogénéisée sur l'ensemble du champ du supérieur : à présent, l'unité géographique de référence est celle où est implantée la composante, quel que soit le type d'établissement. Cela se traduit en particulier par l'apparition des formations universitaires privées dans les COM du fait de la présence d'une antenne de l'université catholique de l'Ouest en Polynésie.

Universités

Dans les DOM, l'université des Antilles-Guyane a son siège à Pointe-à-Pitre en Guadeloupe (elle a aussi des composantes en Martinique et en Guyane) et l'université de La Réunion a son siège à Saint-Denis. Dans le reste de l'outre-mer, l'université de Nouvelle-Calédonie et l'université de Polynésie française résultent de la partition en deux établissements de l'université française du Pacifique en 1999. Voir « Définitions » en 6.2.

IUT

Instituts universitaires de technologie. Dans les DOM, il y a l'IUT de Kourou (Guyane), composante de l'université des Antilles-Guyane, et l'IUT de La Réunion.

IUFM

Instituts universitaires de formation des maîtres. Dans les DOM, on recensait jusqu'en 2010 quatre IUFM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion). Dans le reste de l'outre-mer, l'IUFM du Pacifique avait son siège en Nouvelle-Calédonie et une antenne à Papeete. En 2008-2009, les IUFM ont été intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique. En 2010-2011, les IUFM ont été complètement intégrés aux universités (mastérisation). Les stagiaires en année post-master ne sont plus comptabilisés comme étudiants.

CPGE, STS

Classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs. Voir 6.2 et 6.10.

Autres écoles et formations

Elles forment un groupe non homogène. On y trouve une école d'ingénieurs, des écoles de commerce et de gestion, des écoles d'architecture, des écoles artistiques et culturelles, des écoles paramédicales et sociales, des formations comptables, des formations post-BTS et d'autres écoles.

 Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

Système d'information Sise, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MEN-MESR DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé et de la culture.

 Pour en savoir plus

- Tableaux statistiques, n° 7146.

[1] Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur dans les DOM

(DOM y compris Mayotte à partir de 2011)

Type d'établissement	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013
Universités (1)	22 250	22 563	22 853	22 483	22 580	23 240	24 272	24 316	24 303	25 631
Part des femmes (%)	62,0	62,2	63,1	62,4	63,4	64,3	62,7	63,4	63,0	63,1
dont IUT	411	477	571	677	770	837	842	919	958	1 120
Part des femmes en IUT (%)	46,7	50,1	51,8	48,6	50,5	51,1	52,7	53,0	55,3	55,8
dont IUFM						1 057	1 000			
Part des femmes en IUFM (%)						72,2	72,0			
IUFM	2 779	2 734	2 726	2 672	2 589	2 550	2 435			
Part des femmes (%)	68,5	74,1	73,8	73,2	74,3	75,8	76,3			
STS	6 355	6 203	6 384	6 634	6 852	6 984	7 092	7 195	(3) 7 910	8 144
Part des femmes (%)	52,8	53,1	52,6	52,5	52,2	53,0	54,4	53,4	54,7	53,8
CPGE	927	1 046	1 132	1 183	1 212	1 297	1 320	1 290	1 302	1 471
Part des femmes (%)	50,7	51,3	52,3	56,0	54,1	52,4	54,4	54,3	53,6	52,5
Autres écoles (2)	3 008	3 491	3 597	3 752	3 740	3 880	4 048	4 058	4 188	4 285
Part des femmes (%)	73,3	75,7	76,0	76,4	76,4	76,6	76,7	76,7	77,6	76,9
Ensemble	35 319	36 037	36 692	36 724	36 973	36 894	38 167	36 800	37 703	39 531
Part des femmes (%)	61,4	62,4	62,7	62,5	63,1	63,6	64,1	62,7	62,7	62,3

(1) Y compris le CUFR de Mayotte, créé en 2012.

(2) Autres écoles : écoles de commerce et de gestion, architecture, formations comptables, paramédicales, sociales, artistiques et culturelles, d'ingénieurs, formations post-BTS et DSAA (diplôme supérieur des arts appliqués).

(3) En 2011, Mayotte est devenu un DOM. Ce changement de statut représente 275 étudiants de plus en STS.

[2] Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur dans les COM et en Nouvelle-Calédonie

(COM hors Mayotte à partir de 2011)

Type d'établissement	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013
Universités	4 367	4 565	4 784	4 959	4 789	5 492	5 732	5 661	5 371	5 608
Part des femmes (%)	64,3	64,4	64,0	62,4	62,6	63,2	62,8	64,2	64,3	64,9
dont IUFM						640	589			
% des femmes en IUFM						70,5	68,8			
IUFM	219	322	438	495	520	640	589			
Part des femmes (%)	70,3	74,2	71,2	72,5	74,0	70,5	68,8			
STS	1 105	1 179	1 264	1 396	1 436	1 528	1 717	1 920	(2) 1 771	1 835
Part des femmes (%)	50,0	52,4	52,8	55,5	55,6	56,1	56,3	59,4	58,6	59,2
CPGE	123	122	142	173	181	176	179	207	202	232
Part des femmes (%)	51,2	47,5	49,3	52,5	50,3	49,4	44,7	41,1	37,1	37,5
Autres écoles (1)	248	263	274	322	375	398	486	523	523	567
Part des femmes (%)	73,0	71,1	72,6	70,2	66,1	68,1	71,0	72,3	69,8	69,1
Ensemble	6 062	6 451	6 902	7 345	7 301	7 594	8 114	8 311	7 867	8 242
Part des femmes (%)	62,0	62,7	63,5	61,8	61,9	61,7	61,5	63,0	62,7	63,2

(1) Autres écoles : formations comptables, écoles de commerce et de gestion et établissements universitaires privés.

(2) En 2011, Mayotte est devenu un DOM. Ce changement de statut représente 275 étudiants en moins en STS.

Présentation

En 2012-2013, 31 200 étudiants sont inscrits dans l'une des cinq universités françaises d'outre-mer, soit une augmentation de 5,3 % par rapport à l'année précédente [1]. Les effectifs sont en légère hausse pour l'université d'Antilles-Guyane (+ 0,9 %), en forte hausse ailleurs : + 3,7 % à l'université de Nouvelle-Calédonie, + 5,0 % en Polynésie française et + 5,3 % à l'université de La Réunion. Le CUFR de Mayotte, ouvert pour la rentrée 2012, accueille 600 étudiants tous inscrits dans le cursus licence.

La grande majorité (76,7 %) des étudiants inscrits dans les universités d'outre-mer sont en cursus licence contre 59,9 % en France métropolitaine. Par voie de conséquence, le poids des cursus master et doctorat est faible : 20,9 % en cursus master contre 35,8 % pour la France métropolitaine ; seuls 2,4 % des étudiants sont inscrits en cursus doctorat contre 4,3 % en France métropolitaine.

30,9 % des étudiants d'outre-mer sont inscrits en lettres, en langues ou en sciences humaines, 20,1 % en sciences ou Staps, 20,0 % en sciences économiques et sociales ou administration économique et sociale, 15,9 % en droit-sciences politiques et 9,5 % dans les disciplines de santé. Enfin, ils sont 3,6 % à être inscrits dans les IUT. Les disciplines de santé et les IUT sont moins représentés dans les universités d'outre-mer qu'en France métropolitaine où la filière santé représente 14,4 % des inscriptions et les IUT 8,0 %.

En 2012-2013, le nombre de nouveaux entrants augmente fortement (+ 9,5 %) après deux faibles hausses (+ 0,9 % en 2011-2012, + 0,8 % en 2010-2011) [2].

La proportion de femmes dans les universités d'outre-mer reste stable (63,4 %). En France métropolitaine, cette proportion est plus faible (56,9 %). Les femmes restent majoritaires en lettres, langues et sciences humaines (74,0 %), en droit-sciences politiques (71,0 %), dans les disciplines de santé (69,1 %) et en sciences-économiques-AES (60,3 %), mais minoritaires en sciences (46,9 %) et Staps (24,5 %).

Définitions

DOM, COM

Le 31 mars 2011, Mayotte a changé de statut, passant de collectivité d'outre-mer (COM) à département d'outre-mer (DOM). Depuis la rentrée 2011, les effectifs de Mayotte sont donc comptabilisés avec ceux des DOM.

Champ

Ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi qu'aux préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Toutes les unités administratives sont considérées.

Universités des départements d'outre-mer (DOM), des collectivités d'outre-mer (COM) et de Nouvelle-Calédonie

Il s'agit de l'université des Antilles-Guyane, de l'université de La Réunion et du CUFR de Mayotte pour les DOM, de l'université de Polynésie française dans les COM et de l'université de Nouvelle-Calédonie.

Le CUFR de Mayotte, créé en octobre 2011, a ouvert à la rentrée 2012. Les étudiants de Mayotte étaient comptabilisés les années précédentes dans les établissements d'autres DOM, notamment La Réunion, à travers des conventions.

Depuis 2008-2009, les IUFM de La Réunion, de Nouvelle-Calédonie et du Pacifique sont intégrés dans une université de rattachement (l'IUFM du Pacifique est rattaché à l'université de Polynésie française).

Depuis la rentrée 2010, les IUFM de Guadeloupe, Guyane et Martinique sont rattachés à l'université des Antilles-Guyane.

CUFR

Centre universitaire de formation et de recherche.

Cursus LMD

Licence-master-doctorat. Il correspond aux normes européennes de l'enseignement supérieur.

IUT

Préparation aux diplômes universitaires de technologie (DUT), formations post-DUT et préparation aux diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNST).

Nouveaux entrants

Étudiants inscrits pour la première fois dans une université publique française en première année de cursus licence.

[1] Les étudiants par discipline et cursus LMD dans les universités d'outre-mer en 2012-2013

		Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble
Antilles-Guyane	Droit, sciences politiques	1 837	339	55	2 231
	Sciences économiques, AES	1 693	252	44	1 989
	Lettres, sciences humaines, langues	2 074	1 717	119	3 910
	Sciences, Staps	2 006	239	145	2 390
	Santé	865	873	2	1 740
	IUT	560			560
	Total	9 035	3 420	365	12 820
La Réunion	Droit, sciences politiques	1 367	250	33	1 650
	Sciences économiques, AES	2 392	434	27	2 853
	Lettres, sciences humaines, langues	2 174	1 205	119	3 498
	Sciences, Staps	1 906	563	134	2 603
	Santé	889	151		1 040
	IUT	560			560
	Total	9 288	2 603	313	12 204
Mayotte	Droit, sciences politiques	163			163
	Sciences économiques, AES	139			139
	Lettres, sciences humaines, langues	245			245
	Sciences, Staps	60			60
	Total	607			607
Total DOM		18 930	6 023	678	25 631
Nouvelle-Calédonie	Droit, sciences politiques	304		5	309
	Sciences économiques, AES	445		1	446
	Lettres, sciences humaines, langues	806	105	11	922
	Sciences, Staps	699	43	27	769
	Santé	35			35
Total	2 289	148	44	2 481	
Polynésie Française	Droit, sciences politiques	547	61	8	616
	Sciences économiques, AES	750	84	1	835
	Lettres, sciences humaines, langues	876	199	4	1 079
	Sciences	441		17	458
	Santé	138		1	139
	Total	2 752	344	31	3 127
Total COM + Nouvelle-Calédonie		5 041	492	75	5 608
Ensemble		23 971	6 515	753	31 239
Pourcentage par cursus		76,7	20,9	2,4	100,0
Évolution des effectifs 2012/2011 (%)		5,6	3,9	6,1	5,3

[2] Étudiants et nouveaux entrants en première année de cursus dans les universités d'outre-mer

Universités		2011-2012				2012-2013			
		Total	Part des femmes (%)	Nouveaux entrants	Part des femmes (%)	Total	Part des femmes (%)	Nouveaux entrants	Part des femmes (%)
Antilles-Guyane	Droit, sciences politiques	2 195	73,8	609	75,4	2 231	73,3	636	69,3
	Sciences économiques, AES	1 892	57,5	653	57,6	1 989	56,4	726	54,5
	Lettres, sciences humaines, langues	3 961	78,1	540	75,9	3 910	78,2	584	73,6
	Sciences	2 253	52,7	554	55,6	1 976	52,8	477	51,4
	Staps	387	28,4	154	25,3	414	24,4	174	16,7
	Santé	1 617	67,2	473	77,0	1 740	71,5	570	77,2
	IUT	405	52,8	155	51,6	560	53,9	261	54,8
	Total	12 710	66,1	3 138	64,9	12 820	66,3	3 428	62,0
La Réunion	Droit, sciences politiques	1 658	68,9	611	71,0	1 650	69,2	547	68,2
	Sciences économiques, AES	2 711	63,4	1 107	65,6	2 853	62,2	1 048	58,6
	Lettres, sciences humaines, langues	3 241	72,3	716	63,8	3 498	70,0	839	61,3
	Sciences	1 894	38,4	433	32,1	1 938	37,5	424	29,5
	Staps	680	23,2	310	20,0	665	24,1	276	21,7
	Santé	856	66,7	514	68,7	1 040	65,4	573	70,3
	IUT	553	57,1	245	55,5	560	57,7	257	58,8
	Total	11 593	60,2	3 936	58,6	12 204	59,4	3 964	56,5
Mayotte	Droit, sciences politiques	-	-	-	-	163	63,2	80	61,3
	Sciences économiques, AES	-	-	-	-	139	68,3	71	67,6
	Lettres, sciences humaines, langues	-	-	-	-	245	75,9	98	78,6
	Sciences, Staps	-	-	-	-	60	50,0	40	47,5
	Total	-	-	-	-	607	68,2	289	66,8
Total DOM		24 303	63,3	7 074	61,4	25 631	63,1	7 681	59,3
Nouvelle-Calédonie	Droit, sciences politiques	288	70,5	111	69,4	309	67,3	127	70,1
	Sciences économiques, AES	390	58,5	129	55,0	446	57,2	200	51,5
	Lettres, sciences humaines, langues	964	73,3	177	72,3	922	68,1	214	61,2
	Sciences	697	52,4	279	54,1	749	56,5	290	55,5
	Staps	25	36,0			20	40,0		
	Santé	28	50,0			35	60,0	1	0,0
Total	2 392	63,8	696	61,4	2 481	62,2	832	58,2	
Polynésie Française	Droit, sciences politiques	511	64,2	87	62,1	616	71,1	144	78,5
	Sciences économiques, AES	778	59,8	230	56,5	835	63,7	222	61,7
	Lettres, sciences humaines, langues	1 090	76,4	248	76,6	1 079	76,4	240	74,6
	Sciences	460	45,0	126	38,9	458	45,4	154	42,2
	Santé	140	66,4	78	69,2	139	68,3	79	65,8
Total	2 979	64,7	769	62,0	3 127	67,1	839	65,1	
Total COM + Nouvelle-Calédonie		5 371	64,3	1 465	61,7	5 608	64,9	1 671	61,6
Ensemble		29 674	63,5	8 539	61,4	31 239	63,4	9 352	59,7

Présentation

À la session 2012, 37 300 diplômes de l'enseignement secondaire ont été délivrés dans les départements d'outre-mer : 13 400 au niveau V (CAP et BEP essentiellement), 24 000 au niveau IV (baccalauréats presque exclusivement) [1]. Le nombre de diplômes de niveau IV délivrés augmente en 2012, grâce à la hausse du baccalauréat général (+ 600 en un an) et du baccalauréat professionnel (+ 500 en un an). Le nombre total de diplômes délivrés dans la voie professionnelle est stable à la session 2012 (21 800).

Au niveau V, le taux de réussite global est de 73,6 %, il stagne en un an (+ 0,2 point). De manière générale, les taux de réussite dans les DOM sont inférieurs à ceux de France métropolitaine, même si les écarts ont tendance à se resserrer. Avec un taux de réussite de 78,2 % pour le CAP et de 68,6 % pour le BEP (voir « Définitions »), les écarts de réussite avec la France métropolitaine sont respectivement de - 5,3 et - 9,6 points.

23 700 candidats ont été reçus au baccalauréat à la session 2012 dans les DOM. Le taux de réussite s'élève ainsi à 76,9 %, inférieur de 7,6 points à celui observé en France métropolitaine. L'écart de réussite en défaveur des départements d'outre-mer varie de 10,5 points en série technologique à 3,3 points en série professionnelle. En 2012, la part des bacheliers généraux et technologiques est en hausse aux dépens des bacheliers professionnels qui représentent 23,8 % des bacheliers (31,1 % en France métropolitaine).

3 100 BTS ont été délivrés en 2012 dans les DOM, avec un taux de réussite de 62,1 %, nettement inférieur à celui de France métropolitaine (- 11,4 points) [2].

À la session 2011, dans les quatre universités d'outre-mer, le nombre de licences délivrées est resté identique à ce qu'il était en 2010, soit 3 000 diplômes, mais le nombre de masters a augmenté de 64 % (1 800 masters) [3]. En revanche, 49 thèses ont été soutenues contre 83 l'année précédente. 300 diplômes universitaires de technologie (DUT) ont été délivrés à la session 2011 (40 diplômes de plus qu'en 2010).

Par ailleurs, toujours en 2011, trois écoles de commerce et une école d'ingénieurs universitaire ont délivré une centaine de diplômes au total (y compris en Nouvelle-Calédonie).

Définitions

Champ

Ensemble des candidats, quel que soit leur statut (scolaire, apprenti, individuel, en formation continue, en enseignement à distance).

Les diplômes sont ceux délivrés par le ministère de l'éducation nationale et par le ministère de l'enseignement supérieur. Les baccalauréats incluent également ceux délivrés par le ministère en charge de l'agriculture.

Taux de réussite

Il est calculé en rapportant le nombre d'admis à l'effectif des présents.

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle.

BEP

Brevet d'études professionnelles. La plupart des BEP délivrés en 2012 sont des certifications intermédiaires obtenues en cours de préparation d'un baccalauréat professionnel en 3 ans (réforme de la voie professionnelle).

BP

Brevet professionnel.

MC

Mention complémentaire.

BTS, DTS

Brevet de technicien supérieur, diplôme de technologie spécialisé.

DCESF

Diplôme de conseiller en économie sociale et familiale.

DCG, DSCG

Diplôme de comptabilité et gestion, diplôme supérieur de comptabilité et gestion.

Deust

Diplôme d'études universitaires en sciences et techniques.

AES

Filière administrative, économique et sociale.

Staps

Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

 Sources : MEN-MESR DEPP et MESR-DGESIP-DGRI SIES

- [1] Système d'information (SI) Ocean, enquête n° 4 sur les résultats aux examens technologiques et professionnels, enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat, SI du ministère en charge de l'agriculture.

- [2] Système d'information (SI) Ocean, enquête n° 24 sur les résultats aux examens technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur

- [3] Système d'information Sise.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information, 13.05, 13.02, 12.03, 11.07.

[1] Les diplômés de l'enseignement secondaire dans les DOM, session 2012

	Guadeloupe		Guyane		Martinique		Mayotte		La Réunion		Total	
	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)
CAP	1 258	77,0	973	72,9	1 085	78,0	762	83,1	3 026	79,6	7 104	78,2
BEP (1)	1 357	69,1	651	59,0	1 147	67,8	430	66,8	2 446	72,3	6 031	68,6
MC niveau V	48	75,0	15	100,0	62	79,5	12	100,0	111	76,6	248	79,0
Total niveau V	2 663	72,7	1 639	66,8	2 294	72,6	1 204	76,5	5 583	76,2	13 383	73,6
Baccalauréat général	2 300	78,8	825	75,3	1 893	84,8	733	61,3	4 144	87,4	9 895	81,2
Baccalauréat technologique	1 148	82,0	428	58,3	1 163	76,7	628	49,0	2 258	80,4	5 625	72,7
Baccalauréat professionnel	2 094	80,8	815	62,8	1 700	76,4	514	68,8	3 022	75,8	8 145	75,1
Total baccalauréat	5 542	80,2	2 068	66,1	4 756	79,6	1 875	58,2	9 424	81,7	23 665	76,9
Brevet professionnel (BP) (2)	55	50,9	-	-	-	-	ns	ns	163	56,8	221	55,0
MC niveau IV	25	100,0	-	-	-	-	-	-	51	81,0	76	86,4
Total niveau IV (2)	5 622	79,8	2 068	66,1	4 756	79,6	1 878	58,1	9 638	81,1	23 962	76,7
<i>dont niveau IV professionnel</i>	<i>2 174</i>	<i>79,8</i>	<i>815</i>	<i>62,8</i>	<i>1 700</i>	<i>76,4</i>	<i>517</i>	<i>68,6</i>	<i>3 236</i>	<i>74,6</i>	<i>8 442</i>	<i>74,5</i>

(1) La plupart des BEP délivrés en 2012 sont des certifications intermédiaires obtenues en cours de préparation d'un baccalauréat professionnel en 3 ans.

(2) Données provisoires.

[2] Les BTS et autres diplômés de l'enseignement supérieur technologique et professionnel dans les DOM, session 2012

	Guadeloupe		Guyane		Martinique		Mayotte		La Réunion		Total	
	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)
BTS	741	60,7	129	44,6	830	61,7	35	19,2	1 341	69,9	3 076	62,1
DTS, DCESF, DEA (1)	9	31,0	3	60,0	15	44,1	-	-	25	73,5	52	51,0
Total niveau III	750	60,0	132	44,9	845	61,3	35	19,2	1 366	70,0	3 128	61,9
DCG et DSCG	26	31,7	1	50,0	26	21,7	-	-	39	34,2	92	28,9

(1) DEA : diplôme d'expert automobile.

[3] Les diplômés délivrés par les universités dans les DOM-COM et en Nouvelle-Calédonie, session 2011

		Deug (1), Deust	Licences LMD, licences	Maîtrises (2)	Masters profession- nels, DESS	Masters recherche, DEA	Masters indifféren- ciés	Doctorats	DUT	Total
DOM	Droit, sciences politiques	291	384	218	115	19	43	2		1 072
	Sciences économiques, AES	328	623	243	166		140	1	131	1 632
	Lettres, langues, sciences humaines	462	811	766	494	264	190	9		2 996
	Sciences	366	527	260	31	34	112	27	164	1 521
	Staps	93	74	20	20	16	2	1		226
	Total DOM	1 540	2 419	1 507	826	333	487	40	295	7 447
COM et Nouvelle- Calédonie	Droit, sciences politiques	89	82	19			14			204
	Sciences économiques, AES	127	194				7			328
	Lettres, langues, sciences humaines	277	203	85	44	44		1		654
	Sciences	126	102	25	31			8		292
	Total COM et Nouvelle-Calédonie	619	581	129	75	44	21	9		1 478
Total	2 159	3 000	1 636	901	377	508	49	295	8 925	

(1) Y compris Deug intermédiaires.

(2) Y compris maîtrises intermédiaires.

Présentation

Dans les DOM, avec 31 400 candidats et 24 100 admis, le taux de réussite au baccalauréat 2012 est de 76,9 % [1]. Il est inférieur de presque 8 points à celui de la France métropolitaine, mais l'écart n'est que de 3,3 points dans la voie professionnelle. Dans les DOM, contrairement à la France métropolitaine, la réussite dans la voie technologique est moins importante que dans la voie professionnelle, celle de la voie générale restant la plus élevée. Au sein des DOM, la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion ont les taux de réussite au baccalauréat les plus élevés, autour de 80 %. En Martinique et à La Réunion, ce sont les candidats de la voie générale qui réussissent le mieux, loin devant ceux des autres voies. En Guadeloupe, l'écart de réussite entre les trois voies est plus resserré, la voie technologique devançant la voie professionnelle et la voie générale.

À l'opposé, les taux de réussite de la Guyane et de Mayotte sont inférieurs à 70 %. Les candidats de la voie générale en Guyane réussissent bien mieux que les autres. À Mayotte, ceux de la voie technologique réussissent moins bien, loin derrière la voie générale et la voie professionnelle.

De 1997 à 2009, le taux de réussite a progressé régulièrement dans la voie générale (+ 19,9 points) [2]. Depuis 2010, la réussite diminue dans cette voie. Elle a connu une progression plus faible dans la voie technologique (+ 8,5 points entre 1997 et 2011). Dans la voie professionnelle, le taux de réussite a fortement augmenté, notamment en 2009 (+ 14,7 points par rapport à 2008), suite à une évolution réglementaire (instauration d'une « épreuve de contrôle »). L'augmentation s'est poursuivie en 2010 allant jusqu'à dépasser le taux de réussite de la voie générale. Depuis, le taux de réussite de la voie professionnelle ne cesse de diminuer, et se rapproche petit à petit du niveau qu'il avait avant le changement de réglementation.

Quelle que soit la voie, les filles réussissent en général mieux que les garçons (78,1 % contre 75,6 % tous baccalauréats confondus en 2012). Par rapport à 2011, l'écart entre filles et garçons diminue dans la voie professionnelle (3,8 points en 2012 contre 4,5 en 2011) et dans la voie générale (3,3 points en 2012 contre 3,8 en 2011). Dans la voie technologique, la diminution est très importante à la session 2012 et l'ordre s'inverse : la réussite des garçons augmente tandis que celle des filles diminue et l'écart de 2,3 points en faveur des filles en 2011 passe à 2,9 points en faveur des garçons en 2012.

Définitions

Les trois voies ou filières du baccalauréat

- **Le baccalauréat général** sanctionne une formation générale, à dominante scientifique (S), économique et sociale (ES) ou littéraire (L), organisée autour d'un noyau cohérent de disciplines dominantes dans le cadre d'une formation générale.

- **Le baccalauréat technologique** associe une formation générale à une formation couvrant un champ technologique d'ensemble.

- STI : Sciences et technologies industrielles.

- STL : Sciences et technologies de laboratoire.

- STG : Sciences et technologies de la gestion, en remplacement de la série STT depuis la session 2007.

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social, en remplacement de la série SMS depuis la session 2009.

- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, en remplacement des séries STAE et STPA depuis la session 2008.

- TMD : Techniques de la musique et de la danse.

- Hôtellerie.

- **Le baccalauréat professionnel** sanctionne une formation professionnelle qui permet d'entrer dans la vie active même si, comme tout baccalauréat, il donne le droit de poursuivre des études supérieures. À sa création en 1985, il constituait une voie de poursuite d'études pour les jeunes titulaires d'un BEP ou d'un CAP. Avec la réforme de la voie professionnelle, ce baccalauréat est obtenu à l'issue d'un cursus en trois ans après la troisième.

La voie professionnelle est composée de « spécialités » qui peuvent être regroupées en « spécialités de la production » et « spécialités des services ».

Depuis la session 2009, les candidats, ayant obtenu une moyenne entre 8 et 10 sur 20 aux épreuves du premier groupe et une note au moins égale à 10 sur 20 à l'épreuve professionnelle pratique, peuvent se présenter à une épreuve de rattrapage dite « épreuve de contrôle ».

Taux de réussite

Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

 Sources : MEN-MESR DEPP

- MEN DEPP/Système d'information Scolarité et enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat.

- Système d'information du ministère en charge de l'agriculture, traitements DEPP.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information, 13.02, 12.03, 11.07, 10.06, 09.10. (baccalauréat, résultats définitifs).

- Tableaux statistiques, n° 7160, 7138 (général), 7161, 7139 (technologique), 7162, 7140 (professionnel).

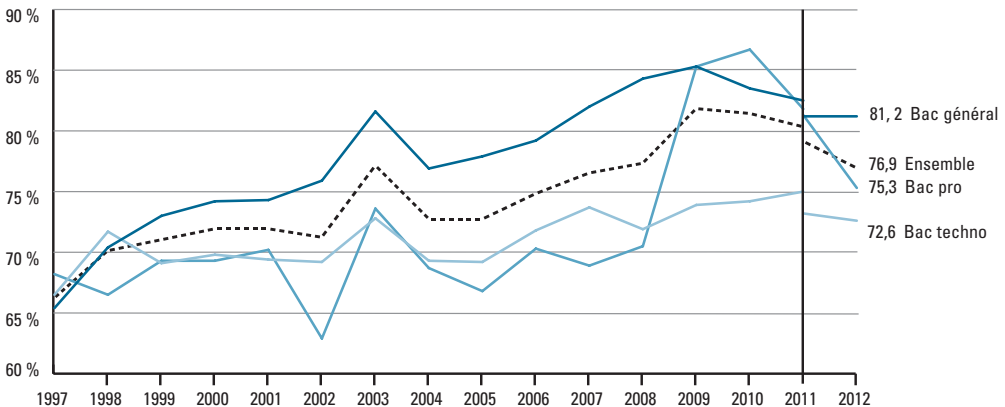
[1] Réussite au baccalauréat selon la série, session 2012

(Public + Privé)

Séries	Guadeloupe		Guyane		Martinique		Mayotte		La Réunion		DOM	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
L	494	77,3	203	72,5	322	76,8	187	61,9	825	83,6	2 031	77,3
ES	775	76,4	261	73,3	585	83,3	295	62,4	1 213	86,0	3 129	79,1
S	1 031	81,5	361	78,5	986	88,7	251	59,8	2 106	90,0	4 735	84,6
Bac général	2 300	78,8	825	75,3	1 893	84,8	733	61,3	4 144	87,4	9 895	81,2
STI	238	78,8	80	73,4	186	70,5	25	83,3	464	78,5	993	76,6
STL	21	95,5	15	93,8	41	93,2	-	-	105	76,6	182	83,1
STG	703	85,5	259	56,8	714	80,1	534	47,7	1 415	81,6	3 625	72,2
ST2S	165	71,1	74	48,4	202	68,9	69	52,3	257	78,1	767	67,3
Hôtellerie	21	95,5	-	-	20	80,0	-	-	17	89,5	58	87,9
STAV	23	69,7	9	75,0	14	70,0	-	-	30	69,8	76	70,4
Bac techno	1 171	81,7	437	58,6	1 177	76,6	628	49,0	2 288	80,2	5 701	72,6
Production	1 055	77,9	406	60,5	885	73,7	211	64,5	1 586	74,2	4 143	72,8
Services	1 161	83,8	439	65,7	897	80,1	317	73,0	1 572	77,2	4 386	77,7
Bac pro	2 216	80,8	845	63,1	1 782	76,8	528	69,4	3 158	75,7	8 529	75,3
Ensemble	5 687	80,2	2 107	66,2	4 852	79,7	1 889	58,4	9 590	81,5	24 125	76,9

[2] Évolution de la réussite au baccalauréat selon la filière depuis 1997 (%)

(DOM, y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)



[3] Évolution de la réussite au baccalauréat selon la filière et le sexe (%)

(DOM, y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte	2012	France métr. 2012
Bac général														
Garçons	71,9	72,5	79,0	73,6	75,6	77,3	80,7	82,9	84,4	83,4	80,7	78,8	79,2	88,6
Filles	75,9	78,1	83,3	78,9	79,4	80,4	82,7	85,1	85,8	83,6	83,5	82,7	82,5	91,0
Ensemble	74,3	75,9	81,6	76,9	77,9	79,2	82,0	84,3	85,3	83,5	82,5	81,2	81,2	89,9
Bac technologique														
Garçons	67,4	67,9	70,5	65,1	64,9	70,0	74,1	68,0	71,5	73,4	72,6	72,0	74,2	82,6
Filles	71,2	70,4	74,7	73,3	73,3	73,4	73,3	75,3	76,0	74,8	77,0	74,3	71,4	84,9
Ensemble	69,4	69,2	72,8	69,3	69,2	71,8	73,7	71,9	73,9	74,2	75,0	73,2	72,6	83,8
Bac professionnel														
Garçons	66,8	61,9	71,3	64,6	62,8	65,1	64,1	67,3	83,0	85,7	79,5	79,0	73,7	76,7
Filles	73,9	63,9	75,9	73,3	71,3	76,2	74,1	74,2	87,7	88,0	84,0	83,5	77,5	81,5
Ensemble	70,2	62,9	73,6	68,7	66,8	70,3	68,9	70,5	85,3	86,7	81,8	81,3	75,3	78,6
Tous baccalauréats														
Garçons	69,2	68,5	74,3	68,4	68,6	71,5	73,9	73,7	79,9	80,9	78,0	77,0	75,6	82,6
Filles	74,2	73,2	79,3	76,2	76,0	77,5	78,4	80,2	83,4	81,9	82,0	80,7	78,1	87,1
Ensemble	71,9	71,2	77,1	72,7	72,7	74,8	76,5	77,3	81,8	81,4	80,3	79,1	76,9	84,8

Présentation

À la rentrée 2012, 18 700 enseignants exercent dans le second degré public des DOM : 9 200 (49,4 %) effectuent leur service principal dans un collège, 6 500 (34,7 %) dans un lycée d'enseignement général et technologique (LEGT) et 3 000 (16,0 %) dans un lycée professionnel (LP) [1].

La féminisation des professeurs exerçant dans les DOM est plus faible qu'en France métropolitaine : 50,1 % en moyenne (contre 58,1 % en France métropolitaine). Elle est plus importante dans les collèges (53,4 %), que dans les LP (45,8 %) et les LEGT (47,3 %) [1]. Le temps partiel est moins fréquent dans les DOM : il concerne 4,3 % des titulaires contre 10,0 % en France métropolitaine.

Dans tous types d'établissements confondus, 11,8 % des enseignants ne sont pas titulaires, contre 5,0 % en France métropolitaine [2].

Les enseignants des collèges sont majoritairement des certifiés ou assimilés (77,1 %), mais en plus faible proportion qu'en France métropolitaine (86,1 %). Les PEGC représentent 3,6 % du corps enseignant (contre 1,2 % en France métropolitaine) et les non-titulaires environ un enseignant sur sept (contre 4,4 % en France métropolitaine).

79,4 % des enseignants des lycées professionnels sont des professeurs de lycées professionnels (PLP), soit moins qu'en France métropolitaine (81,7 %). Les enseignants des LEGT sont surtout des certifiés et assimilés (57,6 %), dans une proportion supérieure à celle de la France métropolitaine (55,4 %). Les professeurs de chaire supérieure et agrégés y représentent 17,1 % du corps enseignant, soit nettement moins qu'en France métropolitaine (29,4 %).

Le ratio global d'heures par élève (« H/E ») est de 1,41 [3]. Il est plus faible en collège, et plus élevé dans les Segpa et en lycée professionnel (LP) car les formations sont dispensées en plus petits effectifs (ateliers, etc.). Le nombre moyen d'élèves devant un professeur (« E/S ») est plus élevé dans les collèges et lycées pré-bac.

Définitions

Champ

Les enseignants effectuant un service réparti sur plusieurs établissements sont comptabilisés dans leur établissement d'affectation principale. Voir « Définitions » en 9.8.

Heures d'enseignement par élève (H/E)

Rapport des heures d'enseignement hebdomadaire sur le nombre d'élèves. Il dépend notamment des horaires des programmes et des tailles des classes.

E/S

Nombre moyen d'élèves par structure (groupe ou division). Il permet d'estimer le nombre d'élèves dont un professeur a la charge en moyenne pendant une heure de cours, qu'il s'agisse d'un cours en groupe ou en classe entière. Il est calculé en prenant en compte pour chaque enseignement le nombre d'heures suivies par un ensemble d'élèves (en groupe ou en division) devant un professeur (il correspond à la moyenne des effectifs des structures pondérée par le nombre d'heures assurées dans chaque structure). Il est plus faible lorsque les enseignements sont faits dans des structures de petite taille, comme c'est le cas en Segpa ou en LP. Cet indicateur est inférieur à la taille moyenne de la classe, qui rend compte du nombre d'élèves de la classe dans laquelle un élève suit un enseignement pendant une heure.

Professeurs de chaire supérieure

Enseignants issus du corps des agrégés et destinés plus particulièrement à enseigner dans les classes préparatoires aux grandes écoles.

Certifiés et assimilés

Professeurs certifiés (titulaires d'un Capes ou Capet ou enseignants issus d'un autre corps et intégrés dans le corps des certifiés), bi-admissibles à l'agrégation, professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) de classe normale, hors classe et bi-admissibles.

PEGC, PLP

Professeurs d'enseignement général de collège, professeurs de lycée professionnel.

Temps partiel

Sont comptés à temps partiel les enseignants (hors non titulaires) accomplissant un service inférieur au nombre d'heures réglementaire de leur corps d'appartenance (« obligation réglementaire de service »).

[1] Répartition des enseignants du second degré public devant élèves par corps selon le type d'établissement dans les DOM en 2012-2013 (1)

(DOM y compris Mayotte)

	Collège et Segpa	LP	LEGT	Total	Part des femmes (%)	Part des temps partiels (%)
Professeurs de chaire supérieure et agrégés	212	33	1 107	1 352	38,8	3,8
Certifiés et assimilés	7 120	223	3 735	11 078	53,2	4,9
Adjoints et chargés d'enseignement	70	10	19	99	23,2	2,0
PEGC	337	1		338	48,5	7,1
PLP	193	2 371	1 063	3 627	46,1	2,5
Total titulaires	7 932	2 638	5 924	16 494	50,2	4,3
Maîtres auxiliaires	57	8	22	87	48,3	
Professeurs contractuels	1 244	342	534	2 120	49,7	
Total non-titulaires	1 301	350	556	2 207	49,6	
Ensemble	9 233	2 988	6 480	18 701	50,1	
Part des femmes (%)	53,4	45,8	47,3	50,1		
Part des titulaires à temps partiel (%)	5,1	2,6	4,0	4,3		

(1) Y compris les fonctionnaires-stagiaires, mais à l'exclusion des enseignants d'un corps du premier degré en Segpa ainsi que des vacataires.

Lecture - 1 352 professeurs de chaire supérieure ou agrégés exercent dans les DOM. 38,8 % sont des femmes et 3,8 % travaillent à temps partiel. En collège, 53,4 % des enseignants sont des femmes et 5,1 % des titulaires travaillent à temps partiel.

[2] Pourcentages d'enseignants du second degré public devant élèves par corps selon le type d'établissement dans les DOM en 2012-2013 (1)

(DOM y compris Mayotte)

	Collège (1)	LP	LEGT	Total
Professeurs de chaire supérieure			0,5	0,2
Agrégés	2,3	1,1	16,6	7,1
Certifiés et assimilés	77,1	7,5	57,6	59,2
Adjoints et chargés d'enseignement	0,8	0,3	0,3	0,5
PEGC	3,6	0,0		1,8
PLP	2,1	79,4	16,4	19,4
Total titulaires et stagiaires	85,9	88,3	91,4	88,2
Non-titulaires	14,1	11,7	8,6	11,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Y compris les fonctionnaires-stagiaires, mais à l'exclusion des enseignants d'un corps du premier degré en Segpa ainsi que des vacataires.

[3] Indicateurs d'heures/élève (« H/E ») et élèves/structure (« E/S ») dans le second degré public dans les DOM en 2012-2013 (1)

Académies	Collège		Segpa		LP		Lycée pré-bac		Lycée post-bac		Total	
	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S
Guadeloupe	1,21	23,4	2,09	14,5	2,11	17,3	1,37	24,4	1,74	19,6	1,43	21,8
Guyane	1,19	22,4	2,01	14,2	2,11	16,8	1,53	20,1	1,76	17,7	1,45	20,1
Martinique	1,21	23,6	2,43	12,8	2,32	15,5	1,51	22,9	1,83	19,8	1,52	20,8
Mayotte	0,98	27,4	1,51	17,5	1,80	21,1	1,24	25,2	1,50	21,5	1,17	25,0
La Réunion	1,23	23,4	2,26	13,9	2,09	16,4	1,38	23,9	1,66	20,0	1,44	21,4
Total	1,18	23,8	2,05	14,4	2,10	16,9	1,39	23,6	1,72	19,8	1,41	21,6
France métro.	1,17	23,6	2,31	12,7	2,13	16,0	1,32	24,2	1,57	21,1	1,36	21,9

(1) Heures/élève (H/E) et élèves/structure (E/S), voir « Définitions ».

Présentation

Dans les DOM y compris Mayotte, 48 700 personnes exercent leurs fonctions dans le secteur public, dont 78,3 % en tant qu'enseignants. Les classes sous contrat des établissements privés (non compris Mayotte) regroupent 2 500 enseignants [1].

Plus de la moitié des enseignants du secteur public exercent dans le second degré (53,7 %), principalement en collège. Le premier degré regroupe 44,0 % des effectifs enseignants. La part de ceux qui exercent dans l'enseignement supérieur est très faible (2,3%). L'âge moyen des enseignants du secteur public est plus élevé dans le supérieur (48 ans) que dans le second et le premier degré (respectivement 44,6 ans et 41,3 ans). Les femmes sont nombreuses dans le premier degré (71,3 %), elles représentent 50,5 % des enseignants du second degré et 36,2 % de ceux du supérieur. Le temps partiel est peu fréquent parmi les enseignants du secteur public (moins de 6 %).

Dans les DOM, 10 300 personnels non enseignants, parmi lesquels une majorité de femmes, exercent également leurs fonctions dans le secteur public, principalement au titre des programmes budgétaires « Vie de l'élève » (57,7 %) et « Enseignements des premier et second degrés » (24,4 %).

Les enseignants du secteur privé se répartissent entre le premier et le second degré dans des proportions assez proches de ceux du secteur public : moins nombreux dans le premier degré (38,5 %) que dans le second degré (61,5 %). Cependant, contrairement à leurs homologues du secteur public, ils sont plus fréquemment affectés en lycée (32,2 %) qu'en collège (26,4 %). Les enseignants du secteur privé ont en moyenne 45,4 ans. Les moyennes d'âge du premier et du second degré sont similaires. Les femmes sont largement majoritaires parmi les enseignants du premier degré (86,8 %) et représentent 58,9 % des effectifs du second degré. La part des enseignants à temps partiel (12,3 %) est plus importante dans le secteur privé que dans le secteur public.

Définitions

Lof

Loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances, appliquée depuis le 1^{er} janvier 2006. Elle remplace l'ordonnance du 2 janvier 1959 qui régissait auparavant les finances de l'État. Elle modifie profondément les règles budgétaires et comptables de l'État. Sa mise en place a nécessité l'adoption d'une classification différente de celle utilisée dans les versions antérieures à l'année 2006.

La Lof se décline en missions, programmes et actions. Un programme regroupe les crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions relevant d'un même ministère.

Les personnels recensés dans le tableau [1] sont répartis selon les différents programmes de la mission interministérielle « Enseignement scolaire » (Mies, programmes des enseignements scolaires des premier et second degrés, « Vie de l'élève », « Soutien de la politique de l'éducation nationale »). Les personnels qui relèvent de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur » (Mires) sont regroupés en un seul poste (« Supérieur »).

Enseignants du premier degré

Ce sont les instituteurs, professeurs des écoles et autres enseignants rémunérés sur le programme scolaire du premier degré, y compris les directeurs d'écoles et les enseignants stagiaires.

Enseignants du second degré

Enseignants titulaires, non titulaires et stagiaires rémunérés sur le programme scolaire du second degré (y compris les documentalistes). Avec les enseignants de collèges sont recensés les enseignants rémunérés au titre des besoins éducatifs particuliers (difficultés scolaires ou handicapés) dans le secteur public. Sur la ligne « Autres second degré » sont totalisés les enseignants rémunérés au titre de l'apprentissage, de l'aide à l'insertion professionnelle, de la validation des acquis, du remplacement, etc.

Enseignants du supérieur

Professeurs dispensant des cours dans les établissements publics.

Le personnel administratif, technique, d'éducation, d'encadrement, de surveillance ou d'assistance éducative

Sont recensés tous les personnels exerçant l'une de ces fonctions, en établissement ou en service académique.

[1] Le personnel de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dans les DOM, en 2012-2013

		Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion	Total
Enseignants du secteur public	Premier degré	2 931	2 377	2 650	2 673	6 162	16 793
	Âge moyen	43,5	39,5	42,8	38,7	41,4	41,3
	% de femmes	78,4	73,4	81,9	47,3	72,9	71,3
	% temps partiel	3,8	4,1	4,5	0,3	6,7	4,5
	Second degré	4 028	2 542	3 444	2 168	8 308	20 490
	Âge moyen	45,6	42,0	46,3	44,1	44,8	44,6
	% de femmes	54,4	46,5	58,3	49,6	39,2	50,5
	% temps partiel	5,1	4,7	4,2	7,4	5,0	5,8
	Collège (1)	1 776	1 290	1 386	1 253	3 777	9 482
	Âge moyen	45,2	40,7	44,9	43,0	43,1	43,4
	% de femmes	57,3	47,8	63,3	41,7	54,7	53,8
	% temps partiel	5,3	4,7	3,2	6,3	7,7	6,0
	LEGT et post-bac	1 063	453	912	621	2 116	5 165
	Âge moyen	47,0	45,1	48,1	47,4	46,2	46,8
	% de femmes	52,7	48,3	57,0	38,6	45,0	48,2
	% temps partiel	4,0	2,9	1,4	4,2	6,8	4,6
	Lycée professionnel	747	548	740	266	1 551	3 852
	Âge moyen	46,3	44,2	48,9	47,0	45,3	46,1
	% de femmes	49,4	39,8	50,9	28,2	45,6	45,3
% temps partiel	4,1	1,5	0,7	1,1	4,1	2,9	
Autres second degré	442	251	406	28	864	1 991	
Âge moyen	42,5	38,8	42,7	49,6	41,3	41,7	
% de femmes	55,7	51,8	57,1	39,3	45,9	51,0	
% temps partiel	8,4	15,5	20,0	0,0	13,7	13,8	
Supérieur (2)		458		16	421	895	
Âge moyen		49		48,1	47,0	48,0	
% de femmes		37		62,5	34,7	36,2	
% temps partiel				0,0		0,0	
Personnel administratif, technique, d'encadrement et de surveillance	Premier et second degrés	635	385	610	6	1 135	2 771
	Âge moyen	48,6	46,8	49,8	51,3	46,5	47,8
	% de femmes	69,8	65,2	75,1	83,3	57,4	65,2
	% temps partiel	2,0	0,8	1,0	0,0	2,8	1,9
	Vie de l'élève	1 187	703	1 050	146	2 860	5 946
	Âge moyen	33,8	32,3	34,3	33,5	32,6	33,1
	% de femmes	70,3	68,4	72,2	58,9	67,1	68,6
	% temps partiel	60,6	43,0	59,0	44,5	80,3	67,3
	Soutien	292	178	250		422	1 142
	Âge moyen	47,9	46,8	52,4		46,0	48,0
	% de femmes	75,0	68,0	74,4		69,9	71,9
	% temps partiel	8,2	2,8	2,0		7,6	5,8
	Supérieur	267	39	56		340	702
Âge moyen	47,6	43,2	48,1		44,5	45,9	
% de femmes	65,9	64,1	64,3		54,4	60,1	
% temps partiel	0,0	0,0	1,8		1,2	0,7	
Total Public	Effectifs	9 340	6 682	8 060	5 009	19 648	48 739
	Âge moyen	43,8	41,0	44,1	41,3	41,8	42,4
	% de femmes	66,0	59,5	69,7	44,2	60,1	61,1
	% temps partiel	11,5	14,8	11,1	3,6	19,4	14,3
Enseignants du secteur privé (3)	Premier degré	239	121	219	nd	391	970
	Âge moyen	47,3	41,3	50,1	nd	43,3	45,6
	% de femmes	91,6	81,0	81,3	nd	88,7	86,8
	% temps partiel	4,2	2,5	5,0	nd	5,6	4,7
	Second degré	441	178	411	nd	521	1 551
	Âge moyen	46,7	43,6	46,3	nd	44,0	45,3
	% de femmes	58,3	55,6	63,5	nd	57,0	58,9
	% temps partiel	15,9	19,7	15,1	nd	18,6	17,0
	Collège	159	98	132	nd	276	665
	Âge moyen	47,6	42,3	48,3	nd	43,5	45,2
	% de femmes	62,3	61,2	65,9	nd	59,8	61,8
	% temps partiel	11,3	19,4	19,7	nd	18,5	17,1
	Lycée	262	77	263	nd	236	838
	Âge moyen	47,0	45,7	46,1	nd	44,9	46,0
	% de femmes	53,8	49,4	62,0	nd	53,4	55,8
	% temps partiel	16,8	18,2	10,3	nd	18,2	15,3
	Autre second degré	20	3	16	nd	9	48
Âge moyen	35,6	31,3	32,7	nd	32,1	33,7	
% de femmes	85,0	33,3	68,8	nd	66,7	72,9	
% temps partiel	40,0	66,7	56,3	nd	33,3	45,8	
Total Privé	Effectifs	680	299	630	nd	912	2 521
	Âge moyen	46,9	42,7	47,6	nd	43,7	45,4
	% de femmes	70,0	65,9	69,7	nd	70,6	69,7
	% temps partiel	11,8	12,7	11,6	nd	13,0	12,3

(1) Collèges, y compris enseignement spécialisé.

(2) Les personnels sont enregistrés à leur rattachement administratif de l'université des Antilles-Guyane, qui a des composantes dans chacun des DOM : Guadeloupe, Guyane, Martinique. Les données relatives aux personnels du second degré exerçant leurs fonctions dans l'enseignement supérieur sont celles de 2012, les données 2013 ne sont pas disponibles.

(3) Données non disponibles pour Mayotte.

Présentation

En 2012-2013, dans les COM et en Nouvelle-Calédonie, l'ensemble du secteur public et du secteur privé compte 150 400 élèves et étudiants, en baisse de 1 300 par rapport à 2011-2012. Cette baisse affecte les effectifs de l'enseignement scolaire, tandis que ceux de l'enseignement supérieur sont en augmentation [1].

Le premier degré scolarise 75 400 écoliers, avec une diminution des effectifs de près d'un millier dans l'enseignement élémentaire. Dans le second degré (65 500 élèves), la baisse s'explique par l'évolution des effectifs du lycée professionnel (- 6,6 %) : la mise en place de la réforme de la voie professionnelle s'achève à la rentrée 2012, mettant un terme à la coexistence de l'ancien cursus en quatre ans après la classe de troisième et du nouveau cursus en trois ans (baccalauréat professionnel en 3 ans).

Avec 8 200 étudiants accueillis en 2012, les effectifs sont en hausse dans toutes les composantes de l'enseignement supérieur. Les étudiants s'inscrivent principalement à l'université (68 % des étudiants) et dans les sections de techniciens supérieurs (22 %).

Dans l'enseignement scolaire, les effectifs baissent dans tous les territoires, avec des intensités différentes [2] [3]. C'est à Wallis-et-Futuna que la diminution est la plus marquée (autour de 5 %), et en Nouvelle-Calédonie qu'elle est la plus modérée (inférieure à 1 %). Les établissements publics accueillent trois élèves sur quatre dans les deux degrés d'enseignement. Les variations entre territoires sont plus accentuées dans le premier degré : 53 % des écoliers de Saint-Pierre et Miquelon fréquentent une école publique contre 82 % de ceux de Polynésie française. Wallis-et-Futuna se démarque des autres territoires par la présence exclusive du privé dans le premier degré et du public dans le second degré.

Définitions

Collectivités d'outre-mer (COM)

Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre et Miquelon. La Nouvelle-Calédonie possède un statut provisoire de « collectivité spécifique ». Mayotte est devenue département le 31 mars 2011. À partir de cette date, ses effectifs d'élèves et d'étudiants sont comptabilisés avec ceux des DOM (voir « Définitions » en 12.1).

Population scolaire et de l'enseignement supérieur

Voir « Définitions » en 1.2.

Premier degré, ASH

Enseignement relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés. Voir « Définitions » en 3.1.

Second degré

Voir 4.1.

CPGE

Classes préparatoires aux grandes écoles.

STS

Sections de techniciens supérieurs.

IUFM

Institut de formation des maîtres.

 Sources : MEN-MESR DEPP et MESR-DGESIP-DGRI SIES

- Voir les sources décrites pour chaque niveau dans les chapitres correspondants de la présente édition de *Repères et références statistiques*.

- Institut de la statistique et des études économiques (Isee, Nouvelle-Calédonie) pour les données 2010 du premier degré.

[1] Évolution des effectifs d'élèves et d'étudiants dans les COM et en Nouvelle-Calédonie

(Hors Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

	1990	2000	2005	2007	2008	2009 (1)	2010	2011 y c. Mayotte	2011 hors Mayotte	2012	Évolution 2012/2011 (%)
Premier degré	97 669	118 129	123 146	125 295	127 664	129 604	131 201	129 196	76 184	75 433	-1,0
Préélémentaire	29 333	37 026	40 799	40 772	41 491	43 361	45 004	44 618	27 801	27 846	0,2
Élémentaire (CP-CM2)	67 492	78 328	80 493	81 644	82 970	83 371	83 339	82 519	48 007	47 255	-1,6
ASH (2)	844	2 775	1 854	2 879	3 203	2 872	2 858	2 059	376	332	-11,7
Second degré éducation nationale	46 102	78 737	88 233	91 809	93 289	94 410	95 420	97 524	66 430	65 450	-1,5
Premier cycle	29 060	50 158	53 678	54 924	55 698	55 501	55 848	57 095	37 801	37 713	-0,2
Segpa	174	1 069	1 394	1 425	1 534	1 952	1 950	2 664	1 374	1 354	-1,5
Second cycle professionnel	9 176	13 477	16 224	17 744	18 094	18 618	18 419	18 199	14 612	13 642	-6,6
Second cycle général et techno	7 692	14 033	16 937	17 716	17 963	18 339	19 203	19 566	12 643	12 741	0,8
Second degré agriculture	724	1 471	1 452	1 516	1 560	1 553	1 535	1 507	1 211	1 268	4,7
Enseignement supérieur	1 962	4 622	6 902	7 301	7 594	8 114	8 311	8 142	7 867	8 242	4,8
Universités (3)	1 418	3 371	4 784	4 789	5 492	5 732	5 661	5 371	5 371	5 608	4,4
<i>dont IUFM</i>					640	589	-	-	-	-	-
CPGE	50	86	142	181	176	179	207	202	202	232	14,9
STS	425	882	1 264	1 436	1 528	1 717	1 920	2 046	1 771	1 835	3,6
Autres formations (4)	69	94	274	375	398	486	523	523	523	567	8,4
IUFM	-	189	438	520	-	-	-	-	-	-	-
Total général	146 457	202 959	219 733	225 921	230 107	233 681	236 467	236 369	151 692	150 393	-0,9

(1) À partir de la rentrée 2009, les effectifs du premier degré de Wallis-et-Futuna et de la Nouvelle-Calédonie, dont la rentrée scolaire est décalée (mars n+1), sont affectés à la rentrée n et non plus à la rentrée n+1.

(2) Avant 2011, les effectifs de l'ASH à Mayotte étaient surestimés (problème de classification).

(3) Depuis 2008, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement. Leurs effectifs sont donc comptabilisés avec les universités.

(4) Établissements universitaires privés et écoles d'enseignement supérieur diverses (commerce, formations comptables, ...).

[2] Effectifs du premier degré dans les COM et en Nouvelle-Calédonie en 2012-2013

	Saint-Pierre et Miquelon	Polynésie française	Wallis-et- Futuna	Nouvelle - Calédonie (1)	Total	Rappel 2011-2012 (1)
Public	343	30 972	-	26 535	57 850	58 350
Préélémentaire	122	11 797	-	9 589	21 508	21 430
Élémentaire (CP-CM2)	221	19 076	-	16 733	36 030	36 595
ASH	-	99	-	213	312	325
Privé	303	6 708	1 863	8 709	17 583	17 834
Préélémentaire	132	2 381	630	3 195	6 338	6 371
CP-CM2	171	4 321	1 219	5 514	11 225	11 412
ASH	-	6	14	-	20	51
Total premier degré	646	37 680	1 863	35 244	75 433	76 184
Évolution 2012/2011 (%)	-1,7	-1,4	-5,5	-0,3	-1,0	
Part du public (%)		53,1	82,2		75,3	76,7

(1) Données révisées par rapport à l'édition 2012, prenant en compte des données définitives de la Nouvelle-Calédonie.

[3] Effectifs du second degré dans les COM et en Nouvelle-Calédonie en 2012-2013

	Saint-Pierre et Miquelon	Polynésie française	Wallis-et- Futuna	Nouvelle - Calédonie	Total	Rappel 2011-2012
Public	463	22 843	1 823	22 311	47 440	48 315
Premier cycle	211	12 967	1 102	13 724	28 004	28 017
Segpa	-	415	-	762	1 177	1 187
Second cycle professionnel	131	5 140	392	3 219	8 882	9 679
Second cycle général et technologique	121	4 321	329	4 606	9 377	9 432
Privé	134	7 910	-	9 966	18 010	18 115
Premier cycle	119	4 548	-	5 042	9 709	9 784
Segpa	15	35	-	127	177	187
Second cycle professionnel	-	1 618	-	3 142	4 760	4 933
Second cycle général et technologique	-	1 709	-	1 655	3 364	3 211
Total second degré	597	30 753	1 823	32 277	65 450	66 430
Évolution 2012/2011 (%)	-2,0	-1,9	-4,7	-0,9	-1,5	
Part du public (%)		77,6	74,3		69,1	72,5